



PLUIE OU NEIGE FONDANTE EN MATINÉE, DÉGAGEMENT GRADUEL. MINIMUM: 0°. MAXIMUM: 4°. DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

QUÉRIN
MAZDA

1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval 688-4787

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents. Îles de La Madeleine: 90 cents

Déçu et furieux, Pawley accuse Ottawa d'être de mauvaise foi

Canadair sert le mieux l'intérêt national, répète Mulroney

OTTAWA — Outré que sa province ait perdu le contrat des CF-18 aux mains de Canadair de Montréal, le pre-

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

mier ministre du Manitoba, Howard Pawley, a quitté la capitale fédérale en plus dépitée, hier, après avoir essuyé un second refus d'Ottawa: le premier minis-

tre Mulroney lui a signifié qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur sa décision.

« La rencontre a été très décevante », a déclaré d'une voix tremblante d'émotion le premier ministre manitobain, à l'issue de son entrevue avec son homologue fédéral.

M. Pawley a accusé Ottawa d'avoir agi de mauvaise foi dans ce dossier et d'avoir faussé la procédure des appels d'offres. « On peut se demander si les petites pro-

vinces peuvent obtenir justice de la part du gouvernement central », a-t-il affirmé. Soixante-douze heures après l'annonce du choix de Canadair, le dirigeant manitobain s'est présenté à Ottawa accompagné d'une imposante délégation venant des milieux politiques, industriels et syndicaux de Winnipeg.

Il a promis que l'affaire n'en resterait pas là et annoncé son intention de soulever le problème lors de la prochaine ren-

contre des premiers ministres sur l'économie, prévue à Vancouver dans trois semaines.

De son côté, le premier ministre Mulroney a dit comprendre la déception des résidents du Manitoba, mais il a soutenu que le choix de Canadair servait le mieux l'intérêt national.

Sans donner aucune promesse à son

voir F-18 en A 2

MARV LEVY À BUFFALO



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Les Alouettes de Montréal ont subi une lourde perte, hier, quand Marv Levy, qui devait relancer la concession, a accepté le poste d'entraîneur-chef des Bills de Buffalo, de la ligue Nationale de football. Levy était revenu à Montréal en août. « C'est un recul d'importance », a reconnu le président des Alouettes, Norm Kimball. Levy avait dirigé les Chiefs de Kansas City durant cinq ans après avoir conduit les Alouettes à la conquête de la coupe Grey en 1974 et 1977.

Tabloid Sports, pages 10 et 11.

SUSPENSE AU SÉNAT

Les Américains élisent leur centième Congrès

■ Quelque 178 millions d'Américains et d'Américaines de 18 ans et plus sont appelés aujourd'hui à élire les 435 membres de la Chambre de représentants et 34 sénateurs qui siègeront dans le 100^e Congrès des États-Unis — un Congrès que le président Ronald Reagan souhaite avoir solidement de son côté pour les deux dernières années de son mandat.

JOONEED KHAN

Ce souhait, qu'il a répété hier avec nostalgie à Orange County, dans le Sud californien, ou il fit il y a 20 ans son entrée en politique — en briguant le poste de gouverneur de l'État —, risque cependant d'être frustré.

Les démocrates, qui dominaient la Chambre sortante à 253 contre 182, pourraient même y accroître leur représentation: le parti contrôlant la Maison-Blanche depuis six ans a traditionnellement perdu une quarantaine de sièges aux législatives de mi-mandat coïncidant avec cette sixième année.

Comme il n'y a pas de présidentielle en 1986, la participation électorale risque d'être inférieure à 50 p. cent, ce qui devrait jouer cependant en faveur des républicains, estiment les experts, surtout que le parti de M. Reagan a consacré \$20 millions pour « faire sortir le vote » durant la journée.

L'attention principale se porte sur la course sénatoriale: les républicains contrôlaient le Sénat sortant à 53 contre 47, et 22 des 34 sièges en jeu aujourd'hui étaient détenus par des républicains. Les démocrates doivent remporter 16 seulement des 34 sièges en jeu aujourd'hui pour reprendre le contrôle du Sénat, qu'ils avaient perdu dans la vague réaganiste de 1980.

C'est pour éviter un tel revirement — et l'éventuel contrôle démocrate des commissions sénatoriales — que le président Reagan, affirmant qu'il « n'a pas sollicité un second mandat en 1984 pour être un président de six ans », s'est lancé dans la campagne, malgré ses 75 ans, sillonnant 12 États clés en 12 jours pour soutenir des candidats républicains.

Ainsi, hier en Californie, c'est dans une apothéose de parachutistes tombés du ciel, de confettis tirés au canon, de lancers de ballons et de colombes, et de fanfares de majorettes qu'il a mis un point d'orgue à sa « dernière campagne », à l'appui du jeune républicain Ed Zschau, 46 ans, contre le vieux démocrate-libéral Alan Cranston, 72 ans.

La course Cranston-Zschau, qui aura coûté au bas mot \$20 millions, sera l'une des principales rivalités serrées à suivre ce soir. La bataille sénatoriale sera tout aussi chaude dans l'Alabama, le Colorado, la Floride, la Georgie, l'Idaho, la Louisiane, le Missouri, le Nevada, la Caroline du Nord, les deux Dakota et l'État de Washington.

La course sénatoriale est tellement serrée que la soirée électorale à la télévision américaine risque de se transformer en une nuit de suspense, dit-on.

Les électeurs de 36 des 50 États américains devront aussi élire leurs gouverneurs, postes que les républicains ne dominent plus depuis 1970. Les États-Unis comptent 34 gouverneurs démocrates et 16 républicains, mais ceux-ci pourraient en capturer quatre à huit autres aujourd'hui.

L'enjeu à ce niveau est double: le parti qui occupe le poste de gouverneur dans un État dispose d'un net avantage logistique lors des présidentielles, et les deux partis regardent vers 1988 lorsque la course à la Maison-Blanche sera complètement ouverte, puisque Ronald Reagan ne se représentera pas.

En outre, les deux partis préparent la redistribution des sièges à la Chambre des représentants après le recensement de 1990: le contrôle des postes de gouverneurs sera un atout décisif dans cette bataille, le déplacement de la population vers le Sud-Ouest devant affecter une vingtaine de sièges.

Au niveau des personnalités à surveiller, il y a d'abord le gouverneur Mario Cuomo, de New York, qui veut se faire réélire avec une majorité colossale pour s'imposer comme aspirant démocrate sérieux en 1988 à la Maison-Blanche. Il y a aussi, en Californie, la tentative du mai-

voir CONGRÈS en A 2

Ottawa débloque \$350 000 pour la défense de Stevens

d'après CP

OTTAWA — L'ex-ministre de l'Industrie Sinclair Stevens pourrait obtenir des contribuables jusqu'à \$350 000 pour l'aider à défrayer les frais d'avocat découlant de l'enquête sur les allégations de conflit d'intérêts formulées à son endroit.

Un document gouvernemental précise en effet que les membres du cabinet ont décidé de venir en aide à leur ancien collègue, tout en soulignant qu'ils n'étaient pas légalement tenus de le faire.

Cette décision n'a pas été annoncée par la voie officielle, mais la presse en a pris connaissance en passant en revue les diverses questions dont le cabinet a été saisi la semaine dernière.

L'arrêté en conseil déclare simplement que « le cabinet a décidé d'autoriser le ministre de l'Expansion économique régionale (Michel Côté) à effectuer un versement à titre de faveur n'excédant pas \$350 000 dans le but d'aider M. Stevens à acquitter ses frais juridiques ».

On sait que l'ex-ministre a démissionné de son poste après avoir été accusé d'avoir enfreint les normes fédérales concernant les conflits d'intérêts. L'affaire avait éclaté lorsqu'un journaliste du *Globe and Mail* de Toronto avait révélé que l'épouse de M. Stevens, Noreen, avait négocié un emprunt de \$2,6 millions d'un homme d'affaires étroitement associé à une entreprise de pièces d'automobiles à laquelle le ministre de l'Industrie avait consenti une aide de plusieurs millions de dollars.

C'est le premier ministre Mulroney qui avait décrété, en mai

voir STEVENS en A 2

Jacques Francoeur refuse de vendre Unimédia « pour l'instant »

□ POWER ET QUEBECOR SONT INTÉRESSÉS

■ À la fois Power Corporation et Quebecor veulent acheter Unimédia, propriétaire notamment des quotidiens *Le Soleil* de Québec et *Le Droit* d'Ottawa, mais son propriétaire Jacques Francoeur refuse de vendre, « pour l'instant ».

Laurier Cloutier

« Six à huit grandes compagnies courent après moi depuis deux ans mais aucune n'a présenté d'offre écrite, avec un dépôt comptant sur mon bureau », explique M. Francoeur.

André Desmarais, vice-président de Power, refuse pour sa part de commenter la nouvelle d'hier du quotidien *Le Devoir* qui annonçait: « Power offre d'acheter Unimédia ». On sait que le principal actionnaire de Power Corporation, Paul Desmarais, est entre autres propriétaire de LA PRESSE, de *La Tribune* de Sherbrooke et du *Nouveliste* de Trois-Rivières.

Jacques Francoeur va plus loin dans ses dénégations et dément l'information du quotidien de la rue Saint-Sacrement selon laquelle il serait sur le point de donner sa réponse à Paul Desmarais.

\$60 millions

Selon des sources bien informées, le groupe Power (les quotidiens LA PRESSE, *Le Nouveliste*, *La Voix de l'Est* et *La Tribune*, de même que des stations de radio et de télévision dans l'Est du Québec et en Ontario) offrirait, verbalement, \$35 millions pour Unimédia en plus de proposer d'assumer les dettes de cette dernière, estimées à \$20 ou \$30 millions.

Unimédia, une compagnie privée, l'un des trois groupes de presse importants du Québec, détient notamment trois quotidiens (*Le Soleil*, *Le Droit* et *Le Quotidien* de Chicoutimi), une trentaine d'hebdomadaires (dont *Progrès-Dimanche*), qua-

tre imprimeries et la maison d'éditions *Novalis* (*Prions en Eglise*).

Cette semaine

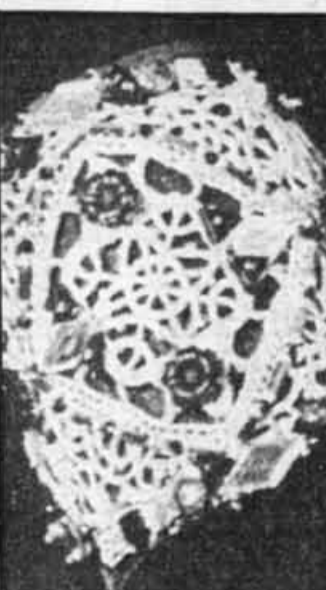
Paul Desmarais voudrait régler la transaction cette semaine. Mais Jacques Francoeur réplique que Power « perd son temps s'il ne veut offrir que \$35 millions ».

Le propriétaire d'Unimédia a rencontré Paul Desmarais à deux reprises ces dernières semaines. C'était à l'occasion de la remise du cadeau d'une voiture à Jean Drapeau par 35 personnes du milieu des affaires.

De son côté, Pierre Péladeau, de Quebecor (*Journal de Montréal*, *Journal de Québec*, etc.) n'a pas discuté avec Jacques Francoeur récemment mais il lui a manifesté son intérêt à plusieurs reprises envers les nombreuses compagnies d'Unimédia.

voir UNIMÉDIA en A 2

AUJOURD'HUI



● LA MODE

C'est dans un comble du 15^e arrondissement de Paris qu'Yseult Riopelle façonne ses bijoux, qui sont exposés jusqu'au 11 novembre au Centre InfoDesign de la Place Bonaventure.

page C 1

● HELL'S

Gilles « Le Nez » Lachance se trouvait, le 24 mars 1985, dans le local de Lennoxville des Hell's Angels, et a vu s'écrouler trois des cinq victimes de la tuerie.

page A 3

● ÉLECTIONS

LA PRESSE publie aujourd'hui les résultats détaillés des élections qui se sont déroulées dimanche dans les municipalités de la banlieue montréalaise.

page A 6

● CÉGEPS

Les cours reprennent graduellement dans les cégeps de la province, sous l'effet de l'ordre de suspension de la grève des étudiants émis samedi par l'ANEQ.

page A 4

● TÉLÉ

Guy Fournier, vice-président de Télévision Quatre Saisons, accuse Télé-Métropole d'avoir délibérément révélé les chiffres les plus bas de Quatre Saisons.

page C 1

● SOMMET

Ottawa et Québec devront convaincre les anglophones que le Sommet de la francophonie, prévu pour septembre prochain à Québec, sera autre chose qu'un simple exercice de lyrisme.

page B 1

● MOZAMBIQUE

Joaquim Chissano, ministre des Affaires étrangères du Mozambique, est élu à la succession du président Samora Machel, tué dans l'écrasement de son avion le 19 octobre.

page G 1

SOMMAIRE

Annonces classées E 12, F 1 à F 5, G 4, G 5

Arts et spectacles

— Informations cahier C

— Horaires G 2, G 3

Bandes dessinées F 4

Décès, naissances, etc. G 6

Economie cahier E

Êtes-vous observateur? F 1

FEUILLETON

Le sorcier F 3

Horoscope F 2

Le monde F 6, G 1, G 7

Mots croisés G 4

« Mot mystère » F 5

Quoi faire aujourd'hui G 2

Télévision C 1, C 2

Vivre aujourd'hui

— La mode D 1 à D 7

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés 14

Réjean Tremblay 5

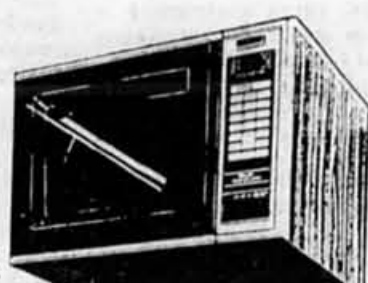
SPEC
ELECTRONIQUE

Les fours à micro-ondes Magnasonic

Un choix logique et économique

- Simple et compact - 0,5 pi³ 197\$
- Contrôle numérique - 1,0 pi³ 297\$
- Contrôle numérique + sonde - 1,5 pi³ 397\$

Avec d'aussi bas prix, ça ne vaut pas la peine de s'en passer.



Dumoulin

8390, rue ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636/1122

5916, rue BELANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE) 256-7571

Unimédia : la rumeur de vente sème l'inquiétude



Le premier ministre du Manitoba Howard Pawley exprime son insatisfaction à la suite de son entretien avec le premier ministre du Canada Brian Mulroney.

F-18

SUITE DE LA PAGE A 1

vis-à-vis, Brian Mulroney a souligné devant les médias que Bristol aurait l'occasion d'obtenir d'autres contrats fédéraux. Il a mentionné le fait que la Défense nationale doit accorder, au cours des prochains mois, des contrats militaires d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars.

Les observateurs se demandent pour l'instant si les relations personnelles entre MM. Mulroney et Pawley pourront se rétablir dans l'avenir. Hier, le premier ministre fédéral a dit qu'il espérait continuer de collaborer avec les dirigeants manitobains, mais il était évident que les propos du chef néo-démocrate lui avaient fortement déplu.

M. Pawley a pratiquement traité M. Mulroney de menteur, affirmant qu'il ne pourrait plus avoir confiance en lui. Hier, le premier ministre conservateur a mentionné qu'il avait fait connaître sa façon de penser à son visiteur. « Il y a des choses qui ne s'acceptent pas et je le lui

ai dit », a-t-il déclaré, sans donner toutefois plus de précisions.

Pawley isolé

Le premier ministre du Manitoba a dû admettre hier que ses homologues des autres provinces de l'Ouest ne l'avaient pas appuyé. « Ils n'ont pas vu l'intérêt de défendre l'Ouest en tant que région unifiée », a-t-il dit en mentionnant tout particulièrement l'Alberta et la Saskatchewan.

A Regina, le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, a affirmé au cours du week-end que Brian Mulroney avait beaucoup fait pour l'Ouest, en accordant une aide de \$1 milliard aux producteurs de céréales.

Pour sa part, le ministre du Développement économique de l'Alberta, Larry Shaban, s'est réjoui de ce que Northwest Industries d'Edmonton reçoit 10 p. cent des retombées du contrat accordé à Canadair et à CAE de Montréal. Le chef du parti libéral provincial albertain, Nick Taylor, a qualifié la part de Northwest Industries de « pas de géant » dans la diversification de l'économie de l'Ouest.

Louis Laberge trouve Turner...ambivalent

OTTAWA — Plusieurs partisans du choix de Canadair pour le contrat d'entretien des CF-18 s'étaient donné rendez-vous à Ottawa, hier.

MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

pour exprimer leur satisfaction. On retrouvait parmi eux Louis Laberge, de la FTQ, Norman Cherry, président du syndicat des employés de Canadair, Marcel Daoust, président de la Chambre de commerce de Montréal, et Luc Lacharité, son vice-président.

Toutes ces personnes étaient venues à Ottawa pour écouter la période de questions à la Chambre des Communes. Libéraux et néo-démocrates marchent sur des oeufs dans cette affaire, coincés qu'ils sont entre les intérêts des électeurs de l'Est et ceux de l'Ouest.

Le président de la FTQ, Louis Laberge, a déclaré aux journalistes qu'il trouvait la position de M. Turner ambiguë. « Je comprends que M. Turner a d'autres chats à fouetter ces temps-ci avec la course au leadership », a dit M. Laberge.

En Chambre, le chef libéral a continué d'afficher une attitude mi-chair, mi-poisson. Durant la période de questions, M. Turner a critiqué le choix du gouvernement conservateur en faveur du Québec en affirmant que le cabinet a modifié les règles du jeu à la dernière minute.

« Pourquoi, si la question du transfert de technologie était si importante, ne pas avoir donné le contrat à Canadair il y a un an et demi ? » a-t-il demandé à Brian Mulroney. Selon M.

Turner, Ottawa a créé des fausses attentes dans les autres régions du pays. Il reconnaît toutefois que Canadair est bien placé pour assumer le contrat, étant le plus important constructeur d'avions au pays.

Mis en présence de M. Laberge par les représentants des médias et presse de questions par ces derniers, John Turner a fini par dire qu'il était heureux pour les gens de Canadair. « Le suis content pour Montréal, car la ville a beaucoup souffert sur le plan économique », a-t-il dit.

Ce à quoi M. Laberge a répondu alors : « Merci, John ».

Mais, plus tard, le chef libéral n'en a pas pour autant continué de critiquer la manière avec laquelle le gouvernement Mulroney a octroyé le contrat.

Pour sa part, M. Cherry a affirmé que l'Ouest ne doit pas trop se plaindre, car la région a reçu une aide importante l'an dernier lors de la faillite de deux institutions bancaires.

Marcel Daoust, de la Chambre de commerce, a déclaré qu'il est venu à Ottawa pour appuyer publiquement la décision du gouvernement Mulroney et pour expliquer le point de vue de Montréal à MM. Turner et Broadbent.

« Le choix de Canadair confirme la vocation de Montréal dans le domaine aérospatial », a affirmé Daoust, ajoutant que les partis d'opposition doivent aussi comprendre ce point de vue.

Ed Broadbent estime pour sa part que la façon d'agir d'Ottawa est injuste pour les gens de l'Ouest. « Le gouvernement n'aurait pas dû changer la procédure à la dernière minute », a affirmé M. Broadbent.

La possibilité de voir Unimédia passer aux mains de Power Corporation suscite des réactions divergentes des milieux professionnels, qui vont de l'attentisme inquiet à la dénonciation virulente.

MARIO FONTAINE

On attend, dans l'ensemble, la confirmation qu'une offre d'achat à bel et bien été déposée pour réagir officiellement. Telle est l'attitude adoptée par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), le Conseil de presse du Québec (CPO) et le ministre des Communications, Richard French. Pas de commentaires sur une situation hypothétique, précisait-on hier au bureau du ministre.

A la FPJQ, on demeure prudent, sans oublier les grandes luttes du passé. « La Fédération des journalistes défend le principe que plus il y a de propriétaires de presse différents, meilleures sont les chances d'assurer la pluralité de l'information », déclarait hier son président, Jean Pelletier.

La Fédération s'est opposée, l'hiver dernier, à l'achat Télé-Métropole par Power au nom du pluralisme et de la diversité de l'information. Le CRTC devait finalement refuser d'entériner l'entente, mais pour des motifs autres que ceux de la concentration de presse. La FPJQ s'était par ailleurs élevée, en 1973, con-

tre une tentative d'achat du Soleil de Québec par Paul Desmarais.

Le Conseil de presse refuse, pour sa part, de juger des effets positifs ou négatifs de la concentration, préférant s'attarder à ses effets concrets. « On demande aux entreprises impliquées de donner des garanties formelles qu'elles assureront la pluralité et la diversité de l'information, de même que l'indépendance absolue des salles de rédaction. Les constituants locaux ou régionaux ne doivent pas non plus perdre leur caractère d'organes représentatifs des préoccupations et intérêts des milieux qu'ils desservent », rappelait hier son secrétaire général, André Beaudet.

La FNC aux abois

Le Conseil attend une confirmation du dépôt de l'offre pour prendre position, probablement vendredi le cas échéant. De son côté, la Fédération nationale des communications (CSN) a fait connaître sa position dès hier : il faut réagir promptement et énergiquement pour empêcher la vente, soutient l'organisme syndical.

Selon le président de la FNC, Maurice Amram, toute la structure démocratique du Québec est menacée par la transaction projetée. Trois entreprises (Power, Quebecor et Unimédia) contrôlent déjà 97 p. cent du tirage des quotidiens, souligne-t-il, il ne faudrait pas qu'on se retrouve avec seulement deux

joueurs. Aussi réclame-t-il du gouvernement Bourassa la convocation d'une commission parlementaire sur le sujet.

La Fédération des communications craint qu'un tel achat menace la survie d'une ou de plusieurs publications existantes, qu'elle amène la réduction des budgets des journaux concernés et entraîne une uniformisation de l'information au détriment des régions.

D'études en inquiétudes

A part le débat du début de l'année sur la transaction avortée entre Télé-Métropole et Power Corporation, il faut remonter loin dans le passé pour entendre parler de concentration. Le dernier grand coup avait été donné avec la Commission Kent, en 1980. Mais ses conclusions concernaient surtout le Canada anglais, la Commission se contentant presque d'un constat de la situation dans le cas du Québec. Ottawa a tenté de donner des dents à ses recommandations en 1983, en déposant un avant-projet de loi visant à mettre un terme à la concentration. Il n'eut aucune suite.

Au Québec, la véritable grande bataille s'est déroulée en 1972-73, avec la tentative d'achat du Soleil par Paul Desmarais. Le ministre des Communications d'alors, Jean-Paul L'Allier, mit même sur pied une commission parlementaire pour étudier la transaction. Devant le tollé, M. Desmarais décidait d'abandonner le projet.

« La concentration fait moins peur qu'avant », constate aujourd'hui M. L'Allier. Selon lui, il n'y a pas des milliers d'acheteurs au Québec susceptibles d'acquiescer Unimédia. M. Desmarais n'a pas donné l'exemple d'un propriétaire qui fusionne beaucoup ses salles de rédaction ; en regardant son dossier, je serais plutôt porté à prendre sa parole », déclarait-il hier. A son avis, la concentration, c'est « épeurant » ; mais peut-on vivre autrement, demande l'ancien ministre, qui parle cependant de garanties à obtenir.

Déjà, en 1970, un comité sénatorial présidé par le très actuel sénateur Keith Davey donnait l'alerte face au phénomène de la concentration, et proposait la création d'un bureau de révision de la propriété des entreprises de presse. Son rapport est allé s'empoussiérer sur les tablettes gouvernementales. Trois ans plus tôt, en août 1977, une Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés publiait quant à elle une étude d'une centaine de pages sur les relations entre Power Corporation et LA PRESSE.

Elle concluait que LA PRESSE réunissait plusieurs des conditions rendant possibles différents types d'intervention de la part des propriétaires sur le contenu de l'information, mais que seuls une poignée de cas ont pu être mis en évidence entre 1972 et 1976.

UNIMÉDIA

SUITE DE LA PAGE A 1

Jacques Francoeur a 61 ans; il travaille six jours par semaine depuis plus de 45 ans : « J'adore mon métier », lance-t-il. Mais il paraît clair qu'il se laisserait tenter par une offre alléchante. Mais pas par la dernière de Power.

Le président d'Unimédia raconte que c'est par « des blagues, des farces et des taquineries » que depuis dix ans lui et Paul Desmarais s'offrent mutuellement d'acheter leurs journaux respectifs.

Mais selon nos sources, Power

à cette fois une attitude tout ce qu'il y a de plus sérieux.

De son côté, le président et éditeur de LA PRESSE, Roger D. Landry, souligne toutefois qu'il est beaucoup trop tôt pour envisager une restructuration des deux groupes de presse comme l'évoquait Le Devoir hier. La balle est encore dans le camp d'Unimédia, souligne M. Landry, et l'achat n'est encore qu'un projet. « Jacques Francoeur et Paul Desmarais ne sont pas encore au stade de l'offre formelle », explique-t-il.

Officiellement, Jacques Francoeur qualifie le long article que Le Devoir publiait hier de « vieille rumeur qui refait surfa-

ce deux ou trois fois par année depuis longtemps ».

Invités à commenter ces bruits qui agitent le petit monde des quotidiens du Québec, aussi bien le président de Southam Newspapers, Patty Sherman, que l'éditeur de The Gazette, Clark Davie, sont restés muets.

Le groupe torontois Southam doit d'ailleurs prendre une décision finale dans deux semaines sur le projet de création d'un nouveau quotidien francophone à Montréal.

D'autre part, le président du Soleil, Paul-A. Audet, est venu récemment à Montréal pour rencontrer André Desmarais (vice-président de Power et fils

de Paul Desmarais). Leurs discussions ont porté sur la parution éventuelle d'un ouvrage sur le 22ème régiment. Il affirme ne pas avoir eu vent de tractations précises entre MM. Francoeur et Desmarais à propos d'Unimédia.

Le président de Quebecor, Pierre Peladeau, quant à lui, souligne que le groupe Unimédia a perdu des plumes récemment : on sait que l'hebdomadaire montréalais Dimanche-Matin de Jacques Francoeur a fermé ses portes il y a pas si longtemps; le groupe a aussi vu lui échapper le contrat d'imprimerie du magazine New Yorker. Les profits de l'entreprise seraient passés de \$10 millions en 1984 à moins de \$6 millions l'an dernier.



Un signe que l'hiver est proche... photo Pierre Côté, LA PRESSE

Fermeture des pistes cyclables

Les employés municipaux commencent hier le démantèlement des pistes cyclables qui disparaissent de la carte pour l'hiver. On s'affaire donc ces jours-ci à enlever les « têtes de lit » et les « bolards », comme ils appellent ces bornes qui séparent le trafic automobile des cyclistes le long des rues Berri, Brébeuf, Christophe-Colomb, etc.

De plus, on a commencé à mettre aux arbres leur manteau d'hiver, si l'on peut dire : on installe des planches de bois autour des troncs pour les protéger des coups des chasse-neige.

Dans notre photo, le cycliste qui avait amarré sa bicyclette au tronc d'un jeune bouleau l'a retrouvé suspendue pas mal plus haut, après que les employés municipaux eurent fait leur travail.

Ils enlèvent également des trottoirs tous les bacs à arbres et à fleurs, les bancs, les corbeilles à déchets qui pourraient gêner le travail de déneigement au cours de l'hiver. Tous ces objets hiverneront loin des piétons.

D'autre part, les cols bleus vérifient l'état de leur armada : les centaines d'appareils de déneigement qui sont maintenant sagement rangés dans les cours municipales, attendant la première vraie neige.

Enfin, cette préparation à l'hiver ne serait pas complète si on oubliait de voir à l'installation des patinoires extérieures. On y apporte les grands panneaux de bois qui deviendront « la bande », puis on voit à monter l'éclairage avec les réflecteurs requis.

CONGRÈS

SUITE DE LA PAGE A 1

re Tom Bradley, de Los Angeles, de devenir le premier gouverneur noir aux États-Unis.

Il y a d'autre part la tentative du fils de feu Robert Kennedy, Joe Kennedy, de faire son entrée à la Chambre des représentants dans le district laissé par Tip O'Neill et occupé autrefois par son oncle, l'ancien président John Kennedy.

Des centaines de postes sont en jeu au niveau de chacun des 50 États ainsi qu'à celui des comtés et des villes. Dans 43 des 50 États, les électeurs devront aussi se prononcer par oui ou non sur 226 référendums, dont « Props » 63 et 64 en Californie, officialisant l'anglais et plaçant les victimes du SIDA en quarantaine, ou encore la légalisation de la marijuana dans l'Oregon et du jeu organisé en Floride.

L'année 1986 marque par ailleurs ce que les experts appellent « la 2e Révolution féministe aux États-Unis » : selon une

étude de l'Université Rutgers, 64 femmes briguent aujourd'hui des postes au niveau des États, dont neuf celui de gouverneur, 11 celui de lieutenant-gouverneur, 21 celui de secrétaire d'État et 10 celui de trésorier.

En outre, six femmes sont en lice pour le Sénat fédéral et 64 autres pour la Chambre des représentants — dont 19 briguent la réélection.

Parmi les personnalités en vue figurent la démocrate Helen Boosalis et la républicaine Kay Orr, en lutte pour devenir gouverneur du Nebraska; la démocrate Barbara Mikulski et la républicaine Linda Chavez, qui briguent le même poste de sénateur du Maryland à Washington; au Vermont, la démocrate Madeleine Kunin pourrait être réélue gouverneur et la républicaine Susan Auld pourrait devenir lieutenant-gouverneur.

A la veille du scrutin, les observateurs estimaient hier que la campagne 1986 aux États-Unis aura coûté la somme record de \$450 millions.

STEVENS

SUITE DE LA PAGE A 1

dernier, à la demande expresse de l'ex-ministre, la tenue de cette enquête, placée sous la présidence du juge William Parker, de la Cour suprême de l'Ontario.

M. Stevens a confié sa défense à l'un des avocats les plus réputés du Canada, Me John Sompinka, de Toronto.

Hier, l'opposition a vivement critiqué le gouvernement pour avoir décidé de venir en aide à M. Stevens avant même d'attendre les conclusions de l'enquête.

Le député libéral John Nunziata, de la circonscription torontoise de York South-Weston, a affirmé qu'aucune décision n'aurait dû être prise à ce

sujet avant que le juge Parker ne se soit prononcé.

« S'il s'avère que les normes (régissant les conflits d'intérêts) ont été violées », a-t-il dit, « ce ne sera pas à la population du Canada de payer les frais juridiques de Stevens, qu'il s'agisse de \$55 ou de \$350 000. Le gouvernement vient d'établir ici un précédent extrêmement dangereux. »

Quant au leader néo-démocrate Ed Broadbent, tout en se déclarant surpris de l'importance du montant accordé à l'ancien ministre, il s'est refusé à émettre de plus amples commentaires « avant d'avoir analysé le principe mis en cause dans cette affaire ».

Les contribuables auront-à payer une somme additionnelle d'au moins \$2,3 millions pour acquitter les frais de l'enquête Parker dans son ensemble.

La première neige a fait deux morts

THETFORD-MINES (PC) — La première chute de neige qui a rendu la chaussée glissante dans la soirée de dimanche dernier a été la cause de deux accidents mortels dans la région de Thetford-Mines.

Le premier accident est survenu vers les 21 h 15 sur la route 269, à la hauteur de Saint-Sylvestre. Yvan McCutcheon, âgé

de 23 ans, de Thetford-Mines, a perdu la vie dans la collision de deux automobiles.

D'autre part, une perte de maîtrise dans une courbe glacée de la route 112, près du rang 11 de Saint-Pierre de Broughton, a été fatale pour Mme Madeleine Roy-Turgeon, âgée de 57 ans, de Saint-Anselme. Ce capotage est survenu vers les 0 h 30 dans la nuit de dimanche à lundi.

La Quotidienne Tirage d'hier 497 à trois chiffres 3498 à quatre chiffres

LA MÉTÉO
Mardi 4 novembre 86
AUJOURD'HUI: Min.: 0° Max.: 4°
NEIGE FONDANTE TÔT EN MATINÉE
DÉGAGEMENT GRADUEL EN APRÈS-MIDI
DEMAIN: ENSOLEILLÉ
45-2-01
Québec
Abitibi -10 -2 Ciel variable
Outaouais -2 4 Averses pluie
Laurierides -4 2 Ciel variable
Cantons de l'Est 0 5 Pluie
Mauricie -2 4 Neige pass.
Québec -2 4 Faible neige
Lac-Saint-Jean -2 -2 Neige pass.
Rimouski -2 -2 Neige pass.
Gaspésie -6 0 Neige pass.
Baie-Comeau -6 -2 Neige 15 cm
Sept-Îles -6 -2 Neige 10 cm
Canada
Victoria 7 9 Brumeux
Edmonton 1 11 Nuageux
Regina -2 2 Brumeux
Winnipeg -12 -2 Pass. nuageux
Toronto 1 9 Ennuagement
Fredericton -5 10 Ennuagement
Halifax -2 13 Nuageux
Charlottetown -4 11 Nuageux
Saint-Jean -4 11 Nuageux
États-Unis
Boston 4 10 N.-Orléans 13 24
Buffalo 2 9 Pittsburgh -1 13
Chicago -2 8 S. Francisco 9 25
Miami 22 31 Washington 6 21
New York 4 17 Dallas 10 17
les capitales
Amsterdam 4 10 Madrid 5 21
Athènes 13 21 Moscou 4 4
Acapulco 26 33 Mexico 8 23
Berlin -2 8 Oslo 6 20
Bruxelles 0 10 Paris 4 10
Buenos Aires 9 18 Rome 6 20
Copenhague 2 8 Séoul 7 13
Genève 5 10 Stockholm 1 4
Hong Kong 21 26 Tokyo 13 20
Le Caire 12 25 Trinidad 25 31
Lisbonne 14 19 Vienne 4 8
Londres 6 11



Gilles « Le Nez » Lachance a pris la vedette, hier, en témoignant pour la Couronne au procès des Hell's Angels. On le voit ici sur sa motocyclette à l'époque où il faisait partie du chapitre de Laval. photo LA PRESSE

TÉMOIN VEDETTE AU PROCÈS DES HELL'S Gilles «Le nez» Lachance raconte ce qu'il a vu lors de la tuerie de Lennoxville

■ Gilles «Le Nez» Lachance a vu crouler trois des cinq victimes de la tuerie de Lennoxville, alors qu'il se trouvait dans le local des Hell's Angels de cette ville, le 24 mars 1985.

GERMAIN TARDIF

Témoignage important de la Couronne au procès de quatre membres du club des Hell's Angels de Sorel accusés de ces meurtres, Lachance a déclaré hier qu'il a vu quelqu'un s'approcher de Laurent Viau qui tentait de se protéger avec ses bras; il l'a vu s'effondrer tandis que l'autre, après une hésitation, fit feu.

Il ne peut dire si l'agresseur était Jacques «La Pelle» Pelletier ou Luc «Sam» Michaud; mais il se souvient que Michaud avait une arme et qu'il a descendu Jean-Guy «Brutus» Geoffrion.

Il entendit trois ou quatre autres coups de feu et vit Michel «Wellie» Mayrand sur le sol, entouré de plusieurs personnes dont les frères Rodrigue, les frères Filteau, Guy «Junior» Auclair, et d'autres.

L'action avait commencé par un bruit de bagarre dans le vestibule du local, suivi de coups de feu. Pelletier pointa son arme sur lui en lui disant qu'il ne lui arriverait rien, s'il se tenait tranquille.

Pendant ces événements, Robert «Tiny» Richard, l'arme au poing, agissait comme sentinelle dans le local.

Réjean «Zig Zag» Lessard

était dans le vestibule au début de la discussion. Le témoin le revit à la fin lorsqu'il ordonna de sortir et de «nettoyer la place». Des gens s'amènèrent avec des vadrouilles pendant que d'autres s'occupèrent d'enlever les traces de balle et à transporter les cadavres dans le garage.

Le témoin eut une conversation avec Lessard. Celui-ci lui expliqua que l'action avait été prise parce qu'ils «sniffaient trop», parce qu'ils étaient mêlés à l'affaire de la bombe dans un appartement du boulevard Maisonneuve, parce que «Brutus» Geoffrion avait extorqué \$70 000 aux Hells d'Halifax, parce que Mayrand s'était battu au début de l'altercation et parce qu'ils «n'aimaient pas Mathieu».

Puis les affaires des victimes ont été placées dans un baril d'acier, et brûlées à l'extérieur du local.

Retraite

Lachance a dit qu'il faisait partie du même chapitre que les victimes, celui de Laval. Il a raconté s'être rendu à Lennoxville, le 23 mars 1985, parce qu'il devait y avoir un meeting inter-chapitre. Il y avait des membres de Laval, Sorel et Halifax. La réunion fut remise au lendemain parce qu'il manquait des gens de Laval. Lessard lui dit de retourner à Laval et d'avertir les gens que la réunion était remise au lendemain, ce qu'il fit.

«Z» Lessard lui a plus tard demandé d'aller informer Michel «Jinx» Genest de ce qu'il s'était passé. Genest est aussi

membre du chapitre de Laval mais n'était pas à Lennoxville. Il partit avec Robert «Snake» Tremblay et Pelletier. Tremblay était armé. À Laval, il a fait le message, puis il est revenu au local de Lennoxville où il a passé la nuit.

Lessard l'ayant avisé d'un meeting à Sorel, il s'y rendit le lendemain matin. La réunion avait été convoquée pour décider de ce qu'il fallait faire du chapitre de Laval, comment rembourser les \$70 000 volés les gars d'Halifax. Il fut aussi décidé d'aller raconter aux chapitres de Vancouver ce qui s'était passé et de vider le local de Laval et les logis des victimes.

Le 26 mars, il participa au déménagement vers Sorel des effets pris à Laval.

Il rencontra l'amie de Jean-Pierre Mathieu, Ginette Henri, qui lui demanda où était ce dernier, ne l'ayant pas vu depuis le 24 mars; il lui annonça que son ami avait été l'objet d'une expulsion «déséhonorable» du club avec quatre autres membres de Laval. L'expression, selon lui, équivalait presque à une condamnation à mort.

Le 27 mars, il est parti pour Vancouver avec Michaud, Beaulieu et MacDonald. On lui avait demandé de les accompagner parce «ça paraissait mieux» étant donné qu'il est lui-même membre du club de Laval.

Le 28 mars, de retour, Lachance a pris ses bijoux et autres identifications des Hell's Angels, et est allé les remettre au «Père» Bilodeau. Il avait décidé

de «prendre sa retraite», c'est-à-dire de quitter le club.

«Pourquoi? J'ai vu la raison le 24.»

Entente

En contre-interrogatoire, Me Jacques Bouchard, l'un des avocats de la défense, a questionné le témoin sur l'entente qu'il avait conclue avec la police et qui le rendait collaborateur du ministère de la Justice.

Il a produit un contrat en vertu duquel la police assurait sa protection à lui et à sa famille 24 heures par jour, lui donnait une somme de \$200 par semaine et le coût de son logement, jusqu'à la fin des procédures; quand tout sera fini, il doit encaisser une somme de \$40 000 dont une partie doit servir à lui modifier le nez par chirurgie plastique. De plus, la police suspend toute accusation contre lui pour une période d'un an.

Cette clause, selon Me Bouchard, est comme une épée de Damocles sur la tête du témoin, pour qu'il maintienne sa collaboration. Lachance a admis avoir purgé cinq ans d'une peine de prison de dix ans pour homicide involontaire. Il avait été condamné en mars 1975.

Il fut incarcéré sous une inculpation de meurtres relative à l'affaire de Lennoxville. Il fut longuement interrogé, passa la nuit au poste, et le lendemain, après réflexion, consentit à devenir délateur. La police, de son côté, était désormais convaincue, selon le témoin, qu'il n'avait pas trempé directement dans la tuerie.

Malenfant refuse maintenant de reconnaître le syndicat du Mont Grand Fonds

■ QUÉBEC — L'homme d'affaires Raymond Malenfant remet ça. Après son refus de reconnaître le syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu, il s'attaque maintenant à l'accréditation syndicale des 25 travailleurs de la station de ski du Mont Grand Fonds, dans Charlevoix.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Dans une lettre que ses avocats ont fait parvenir à M. Serge Lalonde, commissaire du travail, ces derniers «contestent vivement» la requête en reconnaissance déposée par le syndicat des travailleurs du Mont Grand Fonds, affilié à la CSN.

Les avocats de M. Malenfant prétendent en effet que l'accréditation syndicale obtenue le 21 avril ne tient plus puisqu'elle a été accordée alors que le propriétaire du Mont Grand Fonds était un comité intermunicipal n'ayant aucune existence légale.

«(...) En conséquence, écrivent les avocats de M. Malenfant au commissaire du travail, l'accréditation qui a été émise à l'égard du syndicat est irrégulière et nulle.»

Raymond Malenfant est propriétaire du Mont Grand Fonds depuis le 18 juillet. Il a acquis cette station de ski des corporations municipales de La Malbaie et de Rivière-Malbaie. Coût de la



M. Raymond Malenfant

transaction: \$750 000, soit l'équivalent des dettes à court et à long termes de la station de ski.

En contre-partie, il s'engageait à y investir \$3,5 millions pour l'installation de canons à neige artificielle, d'une remontée mécanique additionnelle et du système d'éclairage permettant le ski de soirée.

Le 4 juillet, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, permettait aux municipalités de La Malbaie et de Rivière-Malbaie de se départir de leurs intérêts dans le Mont Grand Fonds.

L'acheteur, M. Malenfant, avait alors été informé par M. Picotte de l'existence de l'accréditation syndicale des travailleurs de la station de ski du Mont Grand Fonds.

Dans un communiqué publié le 4 juillet par le cabinet du ministre Picotte, il est écrit que «tout en acceptant d'acheter, il (M. Malenfant) s'est réservé le droit de contester la validité de cette accréditation mais s'est obligé à se conformer au jugement qui pourrait être rendu».

La signature du contrat de vente intervenu entre les corporations municipales de La Malbaie et Rivière-Malbaie s'était faite sous le signe de la controverse.

En effet, en ce 18 juillet (jour de signature), deux conseillers municipaux de Rivière-Malbaie, MM. Rémi Lavoie et André Lajoie, avaient remis leur démission parce que l'acte notarié ne contenait aucune clause faisant référence à l'accréditation syndicale.

Du côté de la municipalité de La Malbaie, on aurait souhaité qu'une telle clause soit incluse au contrat, mais on avait jugé bon ne pas insister.

À la mi-août, le nouveau propriétaire du Mont Grand Fonds — et du Manoir Richelieu — M. Raymond Malenfant, déclarait son intention d'embaucher tous les employés de la station de ski située à quelques kilomètres de Pointe-au-Pic.

Il clamait même: «Grand Fonds, c'est une binerie à côté du Manoir (Richelieu). Il n'y aura pas de problème à cet endroit.»

MANOIR RICHELIEU Raymond Leboeuf rencontre Bourassa

■ M. Raymond Leboeuf, conseiller extraordinaire nommé par le gouvernement dans l'affaire du Manoir Richelieu, rencontre aujourd'hui le premier ministre Robert Bourassa afin de préciser son mandat relatif au conflit de travail qui déchire la population de Charlevoix.

LISA BINSSE

M. Leboeuf a déclaré hier, dans une brève entrevue, qu'il se donnait par la suite une période de réflexion d'environ une semaine pour déterminer sa stratégie et ses priorités au cours des semaines à venir.

Nommé par le bureau du premier ministre, la durée de son mandat est illimitée. M. Leboeuf doit faire enquête sur la vente du Manoir par le gouvernement du Québec au propriétaire ac-

tuel, M. Raymond Malenfant. Il doit aussi tenter de rapprocher les parties engagées dans ce conflit, soit M. Malenfant et le syndicat CSN qui représente les 350 anciens employés du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic.

Par la suite, il doit faire des recommandations au gouvernement.

M. Leboeuf a indiqué que sa priorité — ou du moins l'aspect du mandat qui l'intéresse le plus — est de rapprocher les parties, dont les positions sont présentement aux antipodes. Le syndicat exige que M. Malenfant reconnaisse l'accréditation syndicale, en vigueur à cet hôtel depuis plus de 10 ans. M. Malenfant, propriétaire des Motels Universels, s'y refuse depuis le début.

«C'est l'aspect le plus intéressant du mandat, a dit M. Leboeuf, et de toute évidence le plus difficile.» Il a admis que ce

qu'il avait lu dans les journaux depuis quelques jours n'était guère encourageant.

Ce conflit de travail, qui dure depuis 10 mois, a tourné au drame la semaine dernière lors du décès de M. Gaston Harvey, le mari d'une ancienne employée du Manoir, qui participait à une manifestation des anciens employés. Il est décédé après son arrestation par la Sûreté du Québec.

Hier, les employés ont mis un terme à la trêve des moyens de pression qu'ils observaient depuis le décès de M. Harvey. Ils ont de nouveau dressé des piquets aux abords de la «zone interdite» du Manoir.

Le syndicat, assuré de tout l'appui de la CSN, se dit plus déterminé que jamais à continuer la lutte pour faire reconnaître le syndicat et voir les ex-employés du Manoir embauchés par M. Malenfant.



Sus aux piétons délinquants! photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les règles de sécurité ne s'appliquent pas seulement aux automobilistes et aux enfants, mais aussi à tous les piétons... Depuis deux ans et demi, 5273 piétons ont été blessés et 105 tués. Pour les six premiers mois de 1986, il y a eu 1 072 piétons blessés et 41 tués. Si 11 p. cent des piétons blessés mortellement étaient des enfants, 61 p. cent étaient âgés de plus de 40 ans. Au moment de l'accident, deux piétons sur trois commettaient une infraction au Code de la sécurité routière. C'est pour cela qu'au cours des prochaines semaines les policiers de la CUM inviteront les piétons à être plus prudents. Les policiers distribueront des feuillets rappelant les principales règles de sécurité. Par ailleurs, les policiers mettront à l'amende les piétons délinquants.

Un patient mort étouffé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus

■ QUÉBEC (PC) — Un patient de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, est mort étouffé, hier matin, le cou coincé contre le montant de son lit et le reste du corps dans le vide.

L'homme, âgé d'une trentaine d'années, avait réussi à se débarrasser des sangles qui le maintenaient sur sa couche, et qui avaient justifié pour but d'éviter qu'il ne s'agite dans son sommeil.

«Une trentaine de minutes avant cet accident, un préposé aux bénéficiaires avait fait sa ronde dans la chambre et tout était normal», a souligné le Dr Emilien Rochette, directeur des services professionnels de l'hôpital. «Le patient était ici depuis le 9 septembre dernier, victime d'un grave accident de la route. Il est resté longtemps dans le coma, mais il avait repris conscience depuis quelques jours.»

Selon le médecin, cet homme était très agité depuis qu'il était sorti du coma, et c'est ce qui avait amené le personnel infirmier à l'attacher à son lit, pour ne pas qu'il se blesse en bougeant trop brusquement: «C'est une pratique courante dans cette aile de l'hôpital, où les patients souffrent, règle générale, de lésions neurologiques. Il était suivi par

un psychiatre, et c'est ce dernier qui avait recommandé de l'attacher pour éviter qu'il ne s'agite trop.»

Enquête en cours

Un peu avant 2h00 de la nuit, le patient aurait réussi à se défaire des sangles qui retenaient son thorax et son bras non paralysé. Par la suite, il serait parvenu à faire passer ses jambes par l'ouverture d'un montant du lit, mais au moment de passer sa tête par le même endroit, il aurait rencontré des difficultés.

Les deux patients qui se trouvaient dans la même chambre que le malheureux n'ont eu connaissance de rien.

À l'arrivée du préposé aux bénéficiaires, lots de la ronde suivante, l'homme était pendu au côté du lit. Et en dépit de tentatives de réanimation qui ont duré une trentaine de minutes, il n'a pu être sauvé.

Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont fait enquête hier matin et, pour le moment, leur conclusion en est une de mort accidentelle, même si l'autopsie ne soit être pratiquée qu'aujourd'hui.

APRÈS DIX JOURS DE GRÈVE

Les cours reprennent graduellement dans les cégeps

Les cours reprennent graduellement dans les cégeps de la province, après que l'Association nationale des étudiants et étudiants du Québec (ANEQ) eut décidé samedi de suspendre la grève qui a paralysé 25 collèges pour des périodes allant d'une journée à deux semaines.

ANDRÉ PRATTE

Hier, dans la région de Montréal, les cours ont repris à l'Université du Québec à Montréal et aux cégeps Maisonneuve et Ahuntsic.

Les étudiants du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu étaient eux-aussi de retour en classe.

Ils seront imités ce matin par les étudiants des cégeps Saint-Laurent, André-Laurendeau, Lionel-Groulx et Saint-Hyacinthe.

Dans la plupart de ces institutions, les étudiants se sont réunis en assemblée générale hier pour approuver la suspension de la grève.

Au cégep de Rosemont cependant, la rentrée n'aura lieu que jeudi matin.

Une assemblée générale des étudiants était déjà prévue pour demain soir, et les représentants étudiants ont affirmé ne pas pouvoir la devancer.

« On aurait aimé que l'assemblée se tienne mardi soir, mais on ne peut pas rejoindre nos membres. L'administration ayant refusé de nous fournir la liste des étudiants avec les numéros de téléphone », a déclaré un membre de l'exécutif de l'association étudiante M. Gaetan Morrissette.

Le directeur-général du cégep M. Guy Gaudreau a expliqué qu'en vertu de la loi 65 sur l'accès à l'information, le collège ne peut fournir la liste des étudiants à l'association sans le consentement de chaque élève.

« Nous leur avons offert de devancer l'assemblée et de l'annoncer dans les médias, mais ils ont refusé », a indiqué M. Gaudreau.

« Il semble qu'ils ne voulaient pas commencer avant jeudi ».

Au cégep du Vieux-Montréal, la rentrée aura lieu demain matin, l'assemblée générale des étudiants n'ayant lieu que ce soir.

Au cégep Edouard-Montpetit, les étudiants ont voté hier pour la suspension de la grève, mais ont décidé de se donner une « journée d'ajustement » et les cours ne reprendront que demain.

Récupération

Comment les cours perdus durant la grève seront-ils récupérés?

La situation varie d'une institution à l'autre.

À l'UQAM, il y aura discussion entre les étudiants et les professeurs dans chaque cours. Il pourrait y avoir intensification du travail et report des dates d'examen et de remise des travaux.

Pas question cependant de prolongement de la session.

Les cégeps bénéficient d'une certaine marge de manoeuvre. La session au collégial compte 82 jours, dont 75 journées de cours et 7 consacrés à des activités qui varient d'un cégep à l'autre: journées de lecture, journées d'examen, journées de rencontres professeurs-étudiants, etc.

Dans la mesure où un cégep n'a pas déjà épuisé ces journées, elles peuvent être transformées en journées de cours, ce qui permettra de récupérer une partie des jours perdus.

Dans plusieurs cégeps, la session, qui devait prendre fin aux environs du 18 décembre, sera probablement prolongée jusqu'au 23 décembre.

C'est ce qui se passera notamment aux cégeps Montmorency, André-Laurendeau, Saint-Laurent et Rosemont.

En général, la session d'automne n'aura pas à être prolongée en janvier. À moins que d'autres journées de cours ne soient perdues en raison de débrayages des enseignants ou des employés de soutien.

« S'il y a une grève de l'un de nos syndicats, on n'aura plus

d'autre choix que de poursuivre la session en janvier », a expliqué le directeur-général du cégep André-Laurendeau M. Germain Godbout.

Ce qui aurait pour effet de retarder d'autant le début et la fin de la session d'hiver.

Notons enfin que les cours seront perturbés aujourd'hui à l'Université Concordia, où l'association représentant les 20 000 étudiants de baccalauréat a organisé une journée de boycottage des cours pour protester contre le sous-financement des universités.

L'association étudiante a obtenu la collaboration de l'administration de l'université. Ainsi, le recteur prendra la parole au cours du rassemblement prévu pour 10 heures ce matin sur le campus de l'institution.

Il y avait encore des lignes de piquetage hier devant le cégep de Rosemont, comme devant plusieurs autres cégeps.

photo P.H. TALBOT, LA PRESSE



Un dirigeant de PME reconnaît:

« Le bonheur, c'est la maîtrise »



Les nouveaux systèmes téléphoniques de Bell Canada, conçus expressément pour la PME, vous simplifient vraiment la vie, par exemple avec la composition abrégée, qui vous évite de recomposer un numéro en entier à chaque fois

que vous appelez. Ces systèmes coûtent peut-être moins que vous ne pensez. Un seul coup de fil, sans frais, pourrait rendre votre entreprise plus efficace... et bien maîtrisée!

Téléphonez dès maintenant au
1 800 361-BELL

DEUXIÈME BACCALAURÉAT Quelque 400 étudiants de nouveau admissibles aux prêts et bourses

Un étudiant d'université qui choisit d'entreprendre un deuxième baccalauréat plutôt que de poursuivre ses études au niveau de la maîtrise continuera d'être admissible aux prêts et bourses versés par le gouvernement du Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Enseignement supérieur, qui a précisé que cette décision avait été prise la semaine dernière par le Conseil des ministres sur recommandation du ministre Claude Ryan. Cette mesure règle un problème causé par des changements apportés l'an dernier au régime d'aide financière aux étudiants.

À la suite de ces modifications, un étudiant universitaire ne pouvait recevoir de prêts ou de bourses du gouvernement

que pour dix sessions au baccalauréat, neuf à la maîtrise et douze au doctorat. Ainsi, celui qui préférerait entreprendre un deuxième baccalauréat plutôt qu'entreprendre une maîtrise perdait son droit à l'aide financière.

Autre situation fréquente: des étudiants qui s'inscrivaient en médecine après avoir fait quelques sessions en biologie n'avaient plus droit à l'aide financière après leur dixième session au niveau du bac.

Au moins 400 étudiants auraient ainsi été privés d'aide financière cet automne.

En vertu de la décision prise la semaine dernière par le Conseil des ministres, la période d'admissibilité au niveau du baccalauréat passe de dix à quatorze sessions.

Hart Pour les plus difficiles



Pour l'homme actif qui exige la qualité, le confort et l'élégance.

Fait entièrement de cuir, ce modèle à enfiler est disponible dans les pointures suivantes:

B 8 - 13 C 7 1/2 - 13 D 6 - 13

169⁹⁵\$

Hart

FABRICANT DE CHAUSSURES DE HAUTE QUALITÉ

PERSONNEL COMPÉTENT POUR VOUS SERVIR

CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS

VISA
MasterCard
Giroux & Des Lauriers INC.

6914, RUE SAINT-HUBERT 1500 EST, RUE MONT ROYAL 4029, RUE ONTARIO
273-2813 521-3164 521-9414
METRO JEAN-TALON METRO MONT-ROYAL METRO PIE-IX

L'efficacité passe par Bell[™]

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

À son tour, la CSN envisage la grève dans les hôpitaux

Après la FTQ, c'est au tour de la Fédération des affaires sociales de la CSN de fourbir ses armes. Ses syndicats affiliés passent au vote cette semaine afin d'accorder ou non à la FAS le mandat de déclencher, à compter de lundi prochain, deux jours de grève dans les hôpitaux, les CLSC, les centres d'accueil, etc.

NICOLE BEAUCHAMP

La menace d'arrêts de travail dans tout le réseau des établissements de santé et de services sociaux à travers le Québec se précipite davantage au cours du week-end, une fois les résultats du vote compilés.

Pour l'heure, le président de la FAS-CSN, M. Yves Lessard, se garde bien d'en présumer. Il réserve ses déclarations à propos de la possibilité de deux débrayages de 24 heures, consécutifs ou discontinus.

Il s'est fait fort cependant de rappeler la force numérique du contingent d'employés sous la bannière du groupement syndical : quelque 96 000 membres disséminés dans toutes les catégories d'institutions publiques et privées du secteur des affaires sociales et répartis selon un large éventail des emplois professionnels (exemple : 8 000 infirmières) et des corps de métier.

Jusqu'à maintenant, 170 des quelque 534 syndicats locaux se sont prononcés sur le mandat de grève. M. Lessard a refusé de dévoiler ces « résultats fragmentaires » qu'il a pourtant qualifiés de « très positifs ».

Dans quelle mesure les éventuels arrêts de travail risquent-ils de perturber, voire de paralyser le fonctionnement des hôpitaux, des CLSC, des centres d'accueil, des centres de services sociaux ? La question se relie à celle des services essentiels.

Tout comme l'avait fait la FTQ, la FAS-CSN les a établis en fonction de son code d'éthique maison. « Dans la grande majorité des cas, le Conseil des services essentiels a rejeté nos listes pour des raisons techniques détaillées. Au lieu de recommen-

cer toutes les procédures à zéro, nous avons déposé des listes conformes à notre code d'éthique prévoyant notamment 100 p. cent du personnel dans les salles d'urgence et dans les unités de soins intensifs », a précisé M. Lessard.

SELON LA FTQ

Les soins de santé laissent à désirer

N'en déplaise à Madame Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la santé et des services sociaux, les soins de santé au Québec ne sont pas aussi bons que le gouvernement voudrait bien le laisser croire.

LISA BINSSE

C'est du moins l'affirmation faite hier par M. Fernand Daoust, secrétaire-général de la FTQ. La centrale, se basant sur les premiers résultats d'une consultation qu'elle a effectuée en province dans le cadre de la Commission Rochon, affirme qu'il est « complètement faux » de prétendre que la population québécoise n'a jamais été aussi bien servie dans le secteur de la santé.

On se souviendra que la Commission Rochon, qui doit remettre son rapport en septembre 1987, était chargée d'évaluer le fonctionnement et le financement des services sociaux et de santé du Québec.

500 membres consultés

M. Daoust a expliqué que 500 membres, tant du secteur privé que public, ont été consultés lors de la tournée provinciale de la FTQ. Cette consultation prend fin ce soir à Montréal. « Les membres que nous avons rencontrés, dit-il, nous ont fait part de leur profonde insatisfaction des soins de santé et également des services sociaux. »

Il a soutenu que les membres considèrent que la qualité des

services actuels laisse à désirer et doit être améliorée. « Pour cela, il faut planifier une politique à long terme qui aura comme objectif premier de maintenir la santé, tant physique que mentale, de la population et qui mettra de l'avant des programmes de prévention à la source de la maladie et des problèmes sociaux. »

Contre la privatisation

Ils sont aussi d'avis que la FTQ doit s'opposer farouchement à toute forme de privatisation du régime québécois de santé et de services sociaux. Sur ce dernier point, M. Daoust a réitéré la vive inquiétude de la FTQ en ce qui trait à la privatisation dans ce secteur.

Selon M. Daoust, lors la tournée de la FTQ, les membres ont fait état de déficiences et de problèmes partout. Ces problèmes sont pour la plupart déjà connus : pénurie de services dans les régions éloignées, l'insuffisance du nombre des omnipraticiens et le manque de spécialistes en Abitibi, le manque de services d'urgence et de soins adéquats au Saguenay, dans Bas Saint-Laurent et Côte-Nord. Dans les centres d'accueil, les cas s'alourdissent, les ressources diminuent. Quant aux services de prévention, la FTQ soutient qu'ils sont insuffisants partout.

Et, pendant ce temps, le gouvernement « rafistole » pour faire face à la situation, dit la FTQ, et privatise « à la pièce ».

Mobilisation

M. Daoust a déclaré que les membres de la FTQ sont prêts à se mobiliser pour défendre et améliorer le système de santé et de services sociaux. Ils sont prêts à réagir contre toute tentative de privatisation.



Lance et conte

Je n'ai vu que trois ou quatre épisodes de *Lance et conte*, la série écrite par mon confrère Réjean Tremblay. L'aime beaucoup. Beaucoup.

Mais j'aimerais encore plus si ce n'était pas Réjean qui l'avait écrite. Pourquoi?... Bof, ce serait très long et très compliqué à vous expliquer, mais ce n'est pas ce que vous pensez. Enfin si, un peu, quand même... Disons qu'on ne se déteste pas, mais qu'on n'est pas non plus les plus grands amis du monde. Ce n'est pas seulement de ma faute. Entre nous, le Bleu et comme on l'appelle ici, le Bleu, c'est pas toujours un cadeau! Et si vous me soupçonnez d'avoir une tête de vache, vous devriez voir la sienne!...

Mais parlons plutôt de *Lance et conte*. Et s'il me reste du temps et de la place, je vous ferai, pour finir, un petit portrait du Bleu, un dessin, une de ces vignettes que l'on plaçait à la fin des chapitres dans les vieilles typographies, et que l'on nommait, cela tombe bien: cul-de-lampe.

Ce que j'aime donc, de *Lance et conte*, c'est son rythme, son mouvement, son actualité. Cela transpire dans tous les mots et toutes les images que cette histoire a été écrite par un journaliste. Et Dieu sait que Tremblay est journaliste jusqu'au bout de ses doigts et de ses idées, qu'il a courtes et punchées. Ce qui, il est vrai, vaut mieux que longues et molles, je m'empresse de l'ajouter avant qu'il ne s'en charge.

Ce que j'aime de *Lance et conte*, c'est qu'au contraire de nos autres téléromans, il n'y a rien de tétéux là-dedans. Rien de ringard, diraient les Français, traduisons: pas de radotages folkloriques, mettons comme dans *Le temps d'une paix...* Du sport, du cul, de l'action, nous avons enfin notre *Miami Vice*. Il était temps. A flipper seulement sur les mœurs archaïques, on finit par faire de la culture quotidienne un lieu d'enfermement. Je traduis: on se fabrique des petits vieux contents-contents qui, en se berçant tous ensemble à la même heure, se donnent l'illusion d'une grosse cote d'écoute... Ah la Belle vieille Province: on est six millions, faut radoter...

Ce que j'aime de la série *Lance et conte*, c'est qu'elle est d'ici, actuelle, vivante... et bien sûr, inévitablement, dans le même temps, elle est un peu vide, un peu complaisante et racoleuse. Mais c'est *Miami Vice*, c'est pas *Rencontres*, ni *L'heure chrétienne*. C'est pas le temps de la leçon de morale. C'est le temps de tripper. Ou bien de regarder autre chose si on n'aime pas ce genre-là. Mais de là à s'exciter le poil des jambes...

Je n'aurais jamais cru que *Lance et conte* mobiliserait, contre elle, les bonnes consciences. Je me délecte des lettres des culs bénis qui se tortillent ces jours-ci, dans les courriers de nos quotidiens... Avez-vous lu celui-là qui n'en revient pas que les femmes de *Lance et conte* soit des *fellies*, confinées dans le rôle traditionnel de la poupée, ou de l'accessoire décoratif et sexuel... « Même dans la publicité, insiste celui-là, on nous montre des hommes qui font la lessive et des femmes cadres d'entreprise ». Ben oui, Chose, dans la publicité! Mais faut pas croire ce que dit la publicité! Lafleur n'a jamais fait la lessive de sa vie. Réjean Tremblay non plus d'ailleurs.

Ben oui, Chose, les femmes de *Lance et conte*, ont tendance à se mettre tout nu, plus vite que, je sais pas moi, que tiens, mettons les recherchistes des émissions religieuses de Radio-Canada. Je dis ça, j'en connais pas, mais supposons... pis après? C'est juste que de même que ça se passe. Puis, au fond, ça revient au même. Un peu plus tôt, un peu plus tard...

Je trouve au contraire que Réjean y est allé avec mesure. Il insiste beaucoup sur le sujet parce que la fesse se vend bien, mais sur le fond, il n'exagère absolument rien. Pour avoir suivi un peu le hockey, je vous assure que la réalité est plus crue, et surtout plus cheap que la fiction...

Si un Bobby Hull, par exemple, et je dis Bobby Hull pour ne mettre personne d'ici dans l'embarras, si un Bobby Hull décidait demain d'écrire ses vraies mémoires, cela donnerait la plus pornographique des autobiographies à n'avoir jamais été publiées. Bobby Hull, comme bien d'autres plus près de nous, a pourtant été proposé, tout au long de sa carrière, comme modèle aux générations montantes. C'était un gentleman, un monsieur, un ci, un ça, le bon Dieu sur patins, rien de moins. Que je sache, il n'y a jamais eu de lettres dans les journaux pour dénoncer l'effet pervers de cette émolliente imagerie qui a abruti quelques générations de petits Canadiens.

Je lis dans une autre lettre-pétition qu'on réclame, de Radio-Canada, le retrait de *Lance et conte*, et l'assurance que la série ne reviendra pas à l'antenne, avant d'avoir été remaniée de façon à respecter la famille. Oé.

Remaniée dans l'intérêt des familles! La formule serait seulement drôle si, au-delà de *Lance et conte*, on ne devinait pas toutes les réalités que ces gens-là sont prêts à « remanier » ou à « faire remanier » dans l'intérêt des familles!

C'est précisément de ces familles closes-là, aux tentacules jaloux et désuets, que l'on voit souvent s'enfuir en courant des adolescents qui rêvent d'ailleurs lointains où ça brille et ça bouge, le plus souvent, hélas, en anglais, comme dans *Miami Vice*.

Anyway, intérêt des familles ou pas, on parle pour rien, parce qu'il y a fort à parier que *Lance et conte* va battre tous les records des cotes d'écoute. Et c'est une bonne nouvelle, sinon pour les familles, du moins pour Réjean Tremblay.

Pour nous, un peu moins. Je veux dire pour nous, ses confrères...

Mais j'exagère. Franchement, je m'attendais à pire que cela. Je m'attendais à ce qu'il ne soit plus du tout parlable, le Bleu. Mais non, il parle. Et même moins fort que je le craignais. Savez-vous, je crois qu'il est plus modeste ces temps-ci qu'il ne l'a jamais été de sa vie. Le succès lui va bien, en ce sens qu'on lui fait tant de compliments qu'il est moins porté à s'en faire lui-même, comme avant.

Je vous vois l'oeil brillant et je suis sûr que vous croyez que je le déteste. Je vous jure que non. Lui, par contre, un peu, mais c'est normal, je suis le plus talentueux des deux!...

Pouvez lui demander, il sait très bien que je ne l'hais pas. Il vous dira aussi que lorsqu'il a été question qu'il s'en aille au *Journal de Montréal*, je suis allé le trouver et lui ai dit: « Mon Bleu et à marder, si tu pars d'ici, je te tue »...

Je vous raconte ça, parce que cela le décrit bien. C'est le genre de journaliste qu'il faudrait tuer plutôt que de le laisser aller dans un journal concurrent.

Le problème, c'est qu'on n'a pas moins envie de le tuer, s'il choisit de rester.

Et je ne dis pas que je ne le ferai pas un jour. Surtout s'il continue d'avoir du succès...

Winnipeg envahie par les mouffettes

WINNIPEG (PC) — On en trouve partout en ville. Il doit se produire une petite explosion démographique chez les mouffettes, affirme M. Doug Smith, directeur de la fourrière municipale de Winnipeg.

Normalement, à l'automne, la fourrière prête trois ou quatre trappes à des citoyens voulant se débarrasser des petites bêtes à la jolie fourrure noire rayée de blanc. Le mois dernier, a rapporté M. Smith, c'est près de 50 trappes qu'il a fallu trouver. Selon un vétérinaire d'Agri-culture Canada, M. Val Kjærsted, les petites bêtes traversent un cycle de forte reproduction et sont à la recherche d'un terrier pour l'hiver. C'est à la mouffette qu'on attribue la plupart des cas de rage au Manitoba, mais jusqu'ici, on n'a rapporté aucun cas de cette maladie chez les humains, a ajouté M. Kjærsted.

audio centre

VOUS DÉSIREZ UN SON RENVERSANT ?

L'AUDIO CENTRE OFFRE JUSTEMENT LE PRODUIT

YAMAHA

Montréal
5260 Sherbrooke o.
482-4420

Laval
1930 boul. St-Martin
687-3627

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Environnement Canada

ASSOCIATION PÉTROLIÈRE POUR LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT CANADIEN

AVANT D'APPUYER SUR LA GACHETTE

Pensez-y deux fois.

12% des automobilistes croient à tort qu'il est plus économique d'épargner quelques cents à la pompe en roulant avec de l'essence au plomb.

Si votre moteur a été conçu pour fonctionner avec de l'essence sans plomb, évitez de faire le plein au plomb; c'est une habitude qui coûte cher... à long terme.

L'essence au plomb neutralise les mécanismes antipollution et, comme conséquence, on se retrouve avec cinq fois plus d'échappements nocifs!

Alors, avant d'appuyer sur la gâchette pensez-y deux fois... Enfin de compte, c'est plus économique de rouler proprement.

On freine la pollution. merci

Canada

LES RÉSULTATS AUTOUR DE MONTRÉAL

CUM

SAINT-LAURENT

Mairie:
Marcel Laurin, 14,069
Germain Leduc - 11,999
District 1
Patrick J. Kieran, 1,042
Yves Jolicoeur, 873
District 2
Michele Biron, 1,035
Pierre Bélanger, 704
District 3
Aimé Caron, 899
Jean-Guy Robitaille, 1,035
District 4
René Dussault, 819
Claude Léger, 809
District 5
Georges Bourbonnière, 1,216
Jeannine Séguin, 983
Walter M. Lefebvre, 126
District 6
Roland Bouchard, 1,050
William Patterson, 827
District 7
Peter M. Gold, 1,195
Helen McLellan, 700
District 8
Jean-René Taschereau, 969
Rodolphe Rousseau, 888
District 9
Shirley Maheu, 1,047
Alan De Sousa, 870
District 10
Bernard Paquet, 1,130
René Goyer, 638
District 11
Irving Grundman, 1,235
Eddie Mayerfeld, 756
District 12
Maurice Cohen, 1,266
Charles Abikhzen, 547
District 13
Jean-Louis Cousineau, 1,037
Jacques Dorais, 913
André Choquette, 73
District 14
Gilles Lauriault, 698
François Ghali, 1,005

MONTREAL-NORD

Mairie:
Yves Ryan - Acclamation
District 1
Antonin Dupont, 1,266
Pierre Lacombe, 250
District 2
Michelle Allaire, 1,331
Elaine Bissonnette, 328
Albert-Donat Dumouchel, 42
District 3
Pierre Blain, Acclamation
District 4
Georgette Morin, 652
Richard Bonin, 293
District 5
Maurice Bélanger - Acclamation
District 6
Real Gibeau - Acclamation
District 7
Jean-Paul Lessard - Acclamation
District 8
Normand Fortin - Acclamation
District 9
Armand Nadeau - Acclamation
District 10
André Coulombe - Acclamation
District 11
Raymond Paquin - Acclamation
District 12
Robert Guerriero, 1,008
Pierre Gamache, 383

COTE SAINT-LUC

Mairie:
Bernard Lang - Acclamation
District 1
Isadore Goldberg, 365
Normand Adler, 243
District 2
Harold Greenspoon, 748
Allen Rosen, 557
District 3
Henry Marcovitz, 611
Colin Cumberbatch, 234
District 4
Richard Schwartz, 651
Joel Silver, 488
District 5
Pearl Bierbrier, 731
Allan J. Levine, 827
District 6
Nathan Shuster, 661
Harry Aranovitch, 285
District 7
Eric Helfield, Acclamation

District 8
David Klinger, 563
Leonard Roth, 396
Richard Steinberg, 316

SAINT-LEONARD

Mairie:
Raymond Renaud, 11,374
Rosario Nobile, 2,778
Tony Iammato, 8,304
André Bastien, 3,218
District 1
Diodino Salcito, 837
Giuseppe Fargnoli, 881
Franco Nardozi, 184
Michel Denis, 196
District 2
Tomasso Nanci, 777
Natale Imperdonato, 151
Vincenzo Galati, 832
Louis P. Emond, 148
District 3
Tony Iadaluca, 646
Yvon Desrochers, 402
Balino Madvo, 76
Frank Zampino, 1,006
District 4
Pari Montanaro, 1,278
Jos Mormina, 827
Domenico Elio Manzo, 185
Sylvie Bourassa, 260
District 5
Alexandre Pacetti, 1,270
Liborio Sciascia, 266
Frank Toro, 79
Gaetane L. Laporte, 437
District 6
Dominic Perri, 1,309
Luigi Tesolin, 350
Giavanni Sardo, 119
Paolo Gervasi, 187
District 7
Rémi Boyer, 786
Yvette Bissonnette, 805
Micheline Neveu-Dumontet, 170
Vincent Rizzuto, 183
District 8
Basilio Giordano, 963
Quintino Cimaglia, 365
Antonio Barretta, 83
Rosario Ortona, 631
District 9
André Chrétien, 890
Jeannette Masse, 562
Connie Cimino, 228
Marcel Douville, 676
District 10
Gabriel Paradis, 626
Maurice Benoit, 767
Jules Lauzon, 730
Yvon Plante, 187
District 11
Jean-Jacques Goyette, 803
Marcelle Gaudreault, 761
Fiorino Bianco, 456
Giovanni Magianessi, 264
District 12
Domenico Moschella, 753
Jacques Amyot, 216
Michel-Angelo Cannistraro, 214
Robert Zanbato, 787

SAINT-PIERRE

Mairie:
Roger Jolicoeur, 910
Yvon Boyer, 1,339
District 1
Richard Lavoie, 139
Jennifer More, 230
District 2
Rosaire Brosseau, 46
Lucie Ouellette-Therrien, 180
District 3
Louise Boisvert, 152
Diane Burgess, 232
Roger Malo, 129
District 4
Joseph N. Beaulieu, 105
Alain Gauthier, 254
District 5
René Vincent, 176
André Duranceau, 163
District 6
Pierre Dinnello, 153
Richard Richardson, 260
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
Mairie:
René Martin, Acclamation
District 1
Ian Gray, Acclamation
District 1b
Michel Brisebois, 166
Guillaume DeChantal, 166
District 1c
Gerald Lavigne, Acclamation
District 2
William Bill Tierney, Acclamation
District 2b
Lucien Cadieux, Acclamation
District 2c
Jean-Guy Mallette, Acclamation

District 3
Steven Lecours, Acclamation
District 3b
Martin Silverstone, Acclamation

BAIE D'URFE

Mairie:
Anne Myles, 704
Arthur J.E. Sanders, 406
District 1
J. Michael Dawson, 636
Walter Dorion, 460
District 2
Brian Manning, 451
Ruth Thornton, 651
District 3
Ross Common, 591
Brian G. Rogers, 505
District 4
Herbert Pidcock, Acclamation
District 5
Charles Colomb, 656
Christine Goodey, 435
District 6
Philipp Cumyn, Acclamation
HAMPSTEAD
Mairie:
Irving L. Adesky, 1,560
Joseph Bitom, 704
District 1
Eli Frigon, 1,185
S. Sonny Surkes, 941
District 2
Barbara Seal, Acclamation
District 3
Gerald Kessner, Acclamation
District 4
Lillian Vineberg, Acclamation
District 5
Maurice D. Godine, 742
Harvey Gradinger, 521
Linda Spillfogel, 908
District 6
John Osterman, 948
David Sternthal, 1,187

POINTE-CLAIRE

Mairie:
Malcolm C. Knox, Acclamation
District 1
Marcel G. Legault, 579
Yvan Desrochers, 317
District 2
Bill Walker, Acclamation
District 3
Warren W. Thomas, 315
Bruce Dore, 159
District 4
Len Coccolichio, 501
Edmond Matza, 48
District 5
James R. Birnie, Acclamation
District 6
James F. Mahaffey, Acclamation
District 7
M. F. Patterson, Acclamation
District 8
Jack Robinson, 298
Zoltan Zavorski, 188

BEACONSFIELD

Mairie:
Patricia M. Rustad, 2,277
Virginia K. Bell, 769
Donald M. Duffey, 1,576
District 1
Michele Henrichon, 132
James Hassegawa, 402
Edwin W. Holland, 74
District 2
Gauke De Jonge, Acclamation
District 3
Franck G. Chamandy, 385
Andy Grougrou, 212
Keith R. Knox, 333
District 4
Pierre Charlebois, 305
Michael E. Cloghesy, 239
Ernest A. Dahl, 308
District 5
Dorilas Monette, 119
Russell Williams, 758
District 6
Roy Kempt, Acclamation
ROXBORO
Mairie:
William G. Boll, 1,262
Gerald DeWitt, 888
District 1
Madeleine D'Souza, 1,261
Ginette Lescault, 932
District 2
Leslie Allan Hughes, 315
Jacques Monastesse, 889
Harold White, 998
District 3
Ovide Baciu, 1,192
James de Souza, 1,000
District 4
Gerald Clément, 941
Lorne Gray, 216
Jean-Marie Vaclair, 1,024

DORVAL

Mairie:
Petr B. Yeomans, Acclamation
District 1
Edgar Rouleau, Acclamation
District 1b
R. M. Bourbeau, Acclamation
District 2
Emile A. Lacoste, Acclamation
District 2b
Ian W. Heron, Acclamation
District 3
Jules Daigle, Acclamation
District 3b
Frank Richmond, Acclamation

DOLLARD-DES-ORMEAUX

Mairie:
Edward Janiszewski, 6,332
Allan Bray, 1,509
District 1
Diane Fortier, 588
Zoé Bayouk, 524
Jin Sheridan, 175
District 2
Glenn Cuggy, 782
Errol Johnson, 554
Herzel Petel, 95
Vasken Kavafian, 35
District 3
Rick Lekner, Acclamation
District 4
Joanne Gravelle, 551
Roger E. Delage, 426
Patricia Libling, 451
Mike Ostross, 151
District 5
Morris Vesely, Acclamation
District 6
Peter Prassas, 460
William Spears, 626
District 7
Maurice Séguin, 440
Gaston Provencal, 395
Yvonne Youyou, 61
District 8
Hans Wiemer, 690
Fank Verilo, 231

RIVE SUD

LONGUEUIL

Mairie:
Jacques Finet (s) 28 675
Claude Jollet 6 744
District 1
Pierre Hurtubise 784
Gilles Pétel 407
District 2
André Normandin 1 402
Marcel Tessier 474
District 3
Claude Gladu (s) 1 296
Lucie Bertrand-Giroux 384
District 4
Roger Ferland (s) 1 380
Marc E. Decelles 620
District 5
Nicole Beliveau-Zeitter (s) 1 170
Paul-Auguste Briand 704
District 6
Jacques Morrissette (s) 1 899
François Robidas 208
Lorenzo Defoy jr 40
District 7
Roger Lacombe (s) 1 007
Claude Royal 218
District 8
Gilles Dery (s) 1 401
Solange Therrien 548
District 9
Pierre Nantel (s) 1 082
Magella Richard 1 384
District 10
Florence Mercier (s) 1 524
Serge Darveau 189
District 11
Serge Sevigny (s) 1 354
Michel Landry 235
District 12
Lise Sauvé-Thivierge (s) 1 200
André Giroux 334
District 13
Jean-Pierre Trahan (s) 667
Jean Saint-Hilaire 1 186
District 14
Michel Timperio (s) 1 754
Mario Chartier 177
District 15
Florent Charest (s) 1 334
André Chapdelaine 376
District 16
Jacques Bouchard (s) 754
Georges Touten 1 311
District 17
André Létourneau (s) 1 864
André Chartier 201

District 18
Jacques Millette (s) 1 224
Lise Rathé 545
District 19
Benoît Danault (s) 2 180
Jean L'Ecuyer 777

BROSSARD

Mairie:
Georgette Lepage (s) 9 911
Jean-Denis Godbout 3 139
Tony Evangelista 144
District 1
Huguette Deschamps (s) 977
Paul Dupuis 303
District 2
Marcel Bégin (s) 898
Michel Vinet 381
District 3
Claude Moses 738
Gilles Gauthier 435
District 4
Yvon Trottier 859
André Primeau 327
District 5
Michel Blanchard (s) 896
Henri Gervais 234
District 6
Claude Lemaire (s) 928
Serge Séguin 392
District 7
Raymonde Blanchette (s) 340
Paul Leduc 1 313
District 8
Jean-Guy Lemay (s) 962
Jean Cloutier 394
District 9
Roger Mainville 929
Bernard Blouet 427
District 10
Léo Moisan 872
Jean-Marc Boivin 411

BOUCHERVILLE

Mairie:
Hugues Aubertin (s) 5 205
Jacques Saint-Germain 4 448
Guy Dubois 3 724
District 1
Jacques Brasseur 657
Philippe Chabot 363
André Cathy 560
District 2
René Delisle 568
Réjean Trahan 411
Madeleine Lagarde 487
District 3
Jean Beaudry 520
Vincent Cousineau 237
Réal Racicot 386
André Ducape 322
District 4
Richard Jodoin 562
Serge Laramée 582
Raymond Parenteau 343
District 5
Jean-Guy Villeneuve (s) 406
Jean-Pierre Morin 652
Denise Fecteau 614
Normand Fournier 296
District 6
Rachel Tremblay 614
Thérèse Ducharme-David 465
Laurent Rivard 661
District 7
André Provost (s) 798
Louise Cardinal 816
Yvan Poulin 413
District 8
Francine Gadbois 649
Guy Lafrance 651
Donald Kirouac 372

SAINT-LAMBERT

Mairie:
Thomas Eric Sharp 4 200
Michele Verreault Lortie 3 581
District 1
Sylvia Santarelli 401
Taras G. Kinach 367
District 2
Robert P. Bélanger (s) 501
Robert Mitchell 411
District 3
Hugh Langshur (s) 384
Bertrand Girard 481
District 4
Diane Ryan 472
Jean-Paul Robitaille 538
Jacques Boisvert 113
District 5
Georges Leblanc 576
Jean-Pierre Dion 388
District 6
Paul Parisi 473
Doreen Landry Jean 378
Betty Fortune 186
District 7
Hector Rivet 594
Robert Lamarre 568

District 8
Richard Bélisle (s) 626
Denis K. Laflamme 282

GREENFIELD PARK

Mairie:
Stephen Olynyk (s)
District 1
René Turbyne (s) 2 540
Alain Dubois 1 373
District 2
William Buckley 2 656
Lloyd Brereton 1 266
District 3
Gilbert Bergevin (s)
District 4
Len Davis (s)
District 5
H. Boisvert-O'Beirne 2 453
Maurice Collette 1 457
District 6
René Veillet (s) 2 635
Guy Henri 1 277
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Mairie:
Delbert Deschambault 5 780
Bernard Dussault 4 970
Claude Farley 247
Robert Lanciault 3 019
Robert Lavigne 854
District 1
Alain Barbeau 369
René Galipeau (s) 1 509
André Lanciault 557
District 2
Robert Lafontaine 667
Georges Tétrault 812
District 3
Claude Beaulac 501
Pierre Dulude 520
Lise Dallaire-Durocher (s) 597
District 4
Pierre Beauvolsk 377
Yves Choquette 500
André Dion 562
Claudette Leduc 59
J.-André Marion 51
Célyne Rondeau 286
District 5
André Bédard 266
Roland Kruse 283
Gilles Mailloux 357
Marie Signori Guérin 776
District 6
Jean-Guy Payette 699
Yvan Roy (s) 915
District 7
Louis Richer 445
Jean Licorossi 345
Yolande Rollo 289
Jules Roy 668
District 8
Jean Grimard 711
Claude Lalanne 581
Diane Saint-Pierre 437

RIVE NORD

BOISBRIAND

Mairie:
Michel Gagné (réélu)
District 1
Elzéar Crevier (réélu)
District 2
André Labelle (s) 1 727
Firmin Desjardins 1 050
District 3
Cécile Lauzon (s) 1 793
Jean Foley (985)
District 4
François Fares (réélu)
District 5
France P. Gagnon (réélu)
District 6
Robert Frégeau (réélu)

DEUX-MONTAGNES

Mairie:
Jean-Guy Bergeron (s) 2 433
Pierre-Benoît Forget 1 376
District 1
Carmen J. Langlois (s) 510
Raymond Bélair 353
District 2
Nelson Lavallée (s) 397
Frank Jones 266
District 3
Michael Goyette 317
M. Asselin Whitehead 226
District 4
Aimé E. Struthers 280
Jean-Paul Larouche 186
District 5
Michel Mastramatteo 392
Lucille Mooney 184
District 6
Jean-Pierre Brunet 313
Thomas Whitton 215
Marc Archambault 146

Le plus grand navigateur des Maritimes

*Plus de vols
vers plus de destinations.*

Nul autre ne dessert mieux la côte est que Canadien Pacifique. Avec le concours d'Air Atlantic, notre horaire affiche 16 destinations et plus de vols que tout autre transporteur. Notre service vers Halifax assure 4 fois par jour des liaisons rapides avec Montréal, toutes sans escale sauf une. Aucun autre navigateur aérien n'est si bien ancré dans les Maritimes.

Au générique

■ **Jean-François Mattéi**, de l'Université de Nice, est l'un des nombreux invités de marque qui prononceront une conférence à l'Université de Montréal. M. Mattéi sera à la salle D-0305 du Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, demain, à 20 h. Parmi les autres invités, soulignons **José Morais**, de l'Université libre de Bruxelles (jeudi, 12 h 30, salle D-427 du pavillon Marie-Victorin), et **Ngo Van Long**, de l'Université nationale australienne (jeudi, 15 h 30, salle 6145 du pavillon Lionel-Groulx). Par ailleurs, les lecteurs intéressés par l'embryon bovin iront écouter **Isabelle Chartrain** demain, à midi, à la salle N-835 du Pavillon central. Le même jour, à 12 h 30, à la salle E-240 du pavillon Marie-Victorin, **André Francoeur** traitera des « chemins sinueux et imprévus de la découverte et de la reclassification des hyménoptères », c'est-à-dire les insectes qui, comme les abeilles, comportent quatre ailes transparentes.

■ Aeroquip (Canada) Inc. annonce la nomination de **Georges Bourque**, de Laval, au poste de directeur régional, responsable des ventes sur le territoire de l'Est de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. M. Bourque est à l'emploi d'Aeroquip depuis 1964.



Georges Bourque

■ Archibus, tel est le nom d'un projet présenté conjointement par le Musée des beaux-arts de Montréal et la fondation Héritage Montréal, afin de familiariser les jeunes avec l'architecture et l'environnement urbain. Pour informations et réservations : (514) 285-1600, poste 136 ou 196.

■ L'Association des cadres sportifs du Québec propose le cours *Relations avec les médias*, présenté par **Michelle Gendron**, pour faciliter les relations entre les deux milieux. Le cours sera présenté à 9 h le samedi 8 novembre, à l'auberge Universel. Pour informations: (514) 252-3204 ou 324-7093.

■ *Charité Business?* Tel est le thème choisi de la prochaine Soirée Relations organisée par le Centre justice et foi, et présentée le lundi 10 novembre, à 19 h 30, à la maison Bellarmin. Les intervenants seront **Bernard Kouchner**, fondateur de *Médecins sans frontières*, **Gordon Lennox**, du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, et le confrère **Paul-André Comeau**, du journal *Le Devoir*. Pour informations: (514) 387-2541.

■ *Le cocodrille*, de **Louise LaHaye**, premier texte pour enfants sélectionné au Concours international d'oeuvres dramatiques de Metz, en France, sera présenté à la Maison-Théâtre, du 8 au 23 novembre. Pour informations: (514) 288-7211.

■ La société Labelle Fourrure célébrera son 75e anniversaire de fondation par une fête qui aura lieu le lundi 10 novembre, dans ses locaux du 6570, rue Saint-

Hubert. Parmi les invités de marque, on note la présence d'**André Vallerand**, ministre délégué à la pme du gouvernement du Québec. Aujourd'hui, la compagnie est présidée par **Jean Labelle**, tandis que **Caroline Labelle** occupe la direction générale.

■ Le 9e symposium international sur le traitement des eaux usées aura lieu à Montréal les 11 et 12 novembre. **Luc Tremblay**, ingénieur au Service de l'environnement, y représentera la CUM.

■ Le Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM présente, du 14 novembre au 7 décembre, une exposition consacrée à l'architecte contemporain **Renzo Piano**. Le local situé au 200, rue Sherbrooke ouest est ouvert de 12 h à 18 h, du mercredi au dimanche (jusqu'à 20 h le jeudi).

■ L'écrivain suisse **Jean-Pierre Monnier** a remporté le Prix littéraire Canada-Suisse pour son essai *Écrire en Suisse romande, entre le ciel et la nuit*, publié en 1979. Ce prix a été établi par le Conseil des arts du Canada et la fondation Pro Helvetica.

■ **René Donais** présidera le colloque de l'Association québécoise du transport et des routes qui aura lieu le mercredi 20 novembre, à 8 h 30, à l'Auberge des seigneurs de Saint-Hyacinthe, sous le thème *Revitalisation et réhabilitation d'arteres urbaines*. Le conférencier du déjeuner-causerie sera **Jacques O'Bready**, sous-ministre ministre des Affaires municipales.

■ La coordonnatrice **Michelle Rodrigue** rappelle aux intéressés que le colloque de l'Association pour la santé publique du Québec aura lieu au pavillon Judith-Isasmin de l'UQAM, vendredi et samedi. **Pierre Duplessis**, président de l'Association, prononcera



Une bonne initiative de la Banque Royale

■ Une équipe de vente de FERR (fonds enregistrés de revenu de retraite) et de REER (régimes enregistrés d'épargne-retraite) constituée de retraités de la Banque Royale du Canada et connue sous le nom de « Panthères grises », remportait récemment un prix de marketing parrainé par la Bank Marketing Association, de Chicago. Cette équipe permet aux retraités de mieux vivre leur retraite tant du point psychologique que du point de vue matériel (ils touchent des commissions sur les ventes). **Maurice Leblanc**, un des membres des « Panthères grises », explique à une cliente les nombreux avantages d'un REER.

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



ra le mot de bienvenue à 19 h 30 vendredi soir, et il sera suivi de **Pierre Bruneau**, président du colloque. La journée de samedi commencera par un exposé de **Jean Rochon**, président de la commission du même nom. L'inscription est gratuite.

■ **Micheline Comtois Cécyré** communique qu'afin de subvenir à ses besoins, le Fonds du patrimoine de Boucherville présentera, les 7 et 8 novembre, à 20 h, à la polyvalente de Mortagne, deux représentations de la soirée *Hommage à Félix Leclerc*. Pour informations: (514) 655-3131.

■ Le chef **André Barbotin**, du centre Sheraton, informe les amateurs de gibier du fait que le restaurant *Le point de vue* offrira de nombreux plats à base de gibier en novembre.

■ Fondé par **Marie-Paule Sarrazin**, actuelle présidente, le Club des diplômés universitaires célébrait récemment son cinquième anniversaire de fondation. Ce club est un organisme à but non lucratif pour universitaires célibataires, séparés ou divorcés. Pour informations: **Jacqueline Dixmier**, au (514) 287-1017.



Marie-Paule Sarrazin

■ Les éditions Québec-Amérique annoncent le lancement, dans sa « collection Dossiers-

/Documents », de l'aide-mémoire politique *A nous autres*, rédigé par **Gerard Bergeron**.

■ Aux parents qui voudraient profiter de quelques heures de répit le samedi, **Louise van Peborgh**, du centre Immaculée-Conception, propose la « Journée du samedi », comprenant un programme polyvalent pour les enfants de 3 et 4 ans, et un programme spécialisé pour les enfants de 5 à 12 ans. Pour informations: 527-1256.

■ **Lytte Chartrand**, de Coopers & Lybrand, souligne l'ouverture d'une succursale de ce bureau de comptables sur la Rive-Sud. Le bureau de Longueuil a été placé sous la responsabilité de **Pierre Seccareccia**, **René Aubry** et **Pierre Gill**.

■ **Gilles Desaulniers**, directeur général du Service des parcs d'Environnement Canada, est heureux de souligner que le Centre d'accueil et d'interprétation du Parc national Forillon a mérité le premier prix d'architecture du Conseil canadien du bois.

■ **Robert Coiteux**, propriétaire de «Coiteux Automobiles» et de «Pony de Montréal», et **Reynald Vermette**, de «Hyundai Repentigny», se partagent la propriété du concessionnaire Volkswagen «Les automobiles en route», à Pointe-aux-Trembles. Situé au 13252, rue Sherbrooke est, ce nouvel établissement impliquera un investissement de \$2 millions et créera 40 nouveaux emplois. En attendant la fin des travaux, la concession «Les automobiles en route» sera installée dans des locaux temporaires depuis hier.

■ En association avec la Commission des écoles catholiques de Montréal, l'École supérieure de danse du Québec et sa fondatrice, **Ludmilla Chiriaeff** ont mis sur pied un programme intensif de ballet pour élèves des 5^e et 6^e du primaire, à l'école Laurier. Les classes sont données par **Suzan Toumine** et **Charmaine Turner**. La coordination est assurée par **Alain Pauzé**, de l'école de danse, et **Robert Malo**, directeur de l'école Laurier.

■ **Christiane Miclot**, directrice générale interimaire du Salon des métiers d'art du Québec, est heureuse d'annoncer que le Salon revient à la place Bonaventure, où il sera présenté du 5 au 21 décembre.

■ **Laurence Foisly**, directrice-conservatrice du musée Laurier d'Arthabaska, prépare une rétrospective des oeuvres de **Suzor-Côté**, qui sera présentée du 31 mai au 27 septembre 1987 pour marquer le 50^e anniversaire de son décès. Natif d'Arthabaska, Suzor-Côté y est revenu pour y vivre les dernières années de sa vie, de 1906 à 1937.

■ **Clémence Desrochers** sera la présidente d'honneur de la troisième édition du Tour de l'île cycliste. On aura certes l'occasion d'en reparler puisque cet événement se déroulera le 7 juin prochain.



Un innovateur récompensé

■ **Pierre Arjane**, président de Métatron, pose à côté de la distributrice automatique de frites qui lui a permis de mériter le prix PME-Innovation et la bourse de \$5 000 qui y était attachée, lors du récent Salon de la PME. Ce prix était commandité par l'Association des commissaires industriels du Québec et la Société Radio-Canada.

■ **Jacques Obry**, des Epiciers Unis Metro-Richelieu, a relevé le défi de vendre 639 à \$100 l'unité pour un spectacle d'**André-Philippe Gagnon** au profit du Regroupement Loisirs Québec.

■ **Claude Barrette**, conseiller en quincaillerie architecturale, a reçu le titre de *Distinguished Architectural Hardware Consultant* lors de la 50^e convention annuelle de la Société américaine de consultants en quincaillerie architecturale, à Chicago. Il fut l'un des trois consultants nord-américains à mériter ce titre, et il serait le premier Canadien à l'avoir reçu.

■ **Paul A. Pélouquin**, juge à la Cour des sessions de la paix, prendra sa retraite le vendredi 7 novembre. Il a accédé à la magistrature en 1962, après 20 ans de plaidoyers.



Paul A. Pélouquin

■ **Ruth R. Wisse** a été nommée titulaire de la nouvelle chaire d'études juives de l'université McGill. Mme Wisse est présidente de l'Association d'études juives, organisme qui regroupe les universitaires nord-américains spécialistes de ce domaine.

■ **Rodrigue Saint-Laurent**, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, a mérité le prix d'excellence de l'Association des professeurs de sciences du Québec. Cet honneur lui a été conféré à l'occasion du récent congrès annuel de l'Association, à Rivière-du-Loup. M. Saint-Laurent enseigne depuis 41 ans.

■ **Robert H. Peters**, directeur du Centre de recherches limnologiques de l'université McGill, est heureux d'annoncer que le centre a reçu de la fondation privée Donner une subvention de \$225 000 échelonnée sur trois ans afin de poursuivre les études

sur la qualité des eaux d'un lac de villégiature.

■ **Hector Sigouin**, de Jaguar Canada, est fier d'annoncer que les ventes des voitures de luxe Jaguar (elles coûtent entre \$47 950 et \$61 625) ont atteint le chiffre record de 201 unités au cours du mois de septembre, une augmentation de 95 p. cent par rapport à septembre 1985.

■ La Croix-Rouge célébrait récemment, à l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue pour anciens combattants, le 40e anniversaire de son programme *Arts et métiers*, crée afin d'amener les anciens combattants à acquérir une plus grande autonomie. **John F. Gecl**, président de la division québécoise de la Société canadienne de la Croix-Rouge, et **Thérèse Lévesque**, vice-présidente des bénévoles du programme, ont pris la parole à cette occasion.

■ Le journal communautaire *Liaison Saint-Louis* est fier d'annoncer que l'administration municipale dépensera \$80 000 pour le nettoyage de l'étang du parc Lafontaine. Comme le rappelle l'hebdomadaire, il faut en être reconnaissant à un citoyen du secteur, **Marcel Dubé**, pour la lutte qu'il a menée à cet effet.

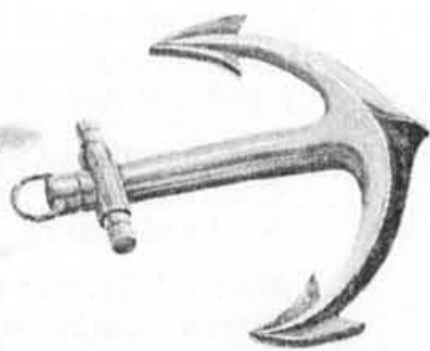
■ On connaît déjà la réputation internationale des groupes d'ingénieurs Lavalin et SNC, mais on connaît beaucoup moins celle de Tecslut Inc., un bureau d'ingénieurs-conseils possédant une quinzaine de filiales et des contrats dans sept pays. Présidée par **Guy Fournier**, cette entreprise célèbre cette année son 25^e anniversaire de fondation. Sa compétence a été récemment reconnue par l'Association des ingénieurs-conseils du Canada, qui lui remettait le Prix de mérite, pour le projet de la mini-centrale de Brisay, un des nombreux ouvrages réalisés à la baie James.

A JEUDI

Comme toujours, vous avancez à plein régime vers des voyages gratuits grâce aux Bonis-Voyages.

Voilà un service véritablement attentif au voyageur. Le service des Lignes Aériennes Canadien Pacifique.

Lignes Aériennes Canadien Pacifique



La FAS-CSN réclame le rapport d'enquête Bilodeau sur le CLSC J.-Octave-Roussin

La Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) s'inquiète du silence entourant le rapport de la Commission Bilodeau sur le CLSC J.-Octave-Roussin de Pointe-aux-Trembles. Il réclame la divulgation des conclusions de cette longue enquête publique qui aurait coûté \$2 millions.

NICOLE BEAUCHAMP

« Aux dires du procureur du CLSC, cette enquête a entraîné des coûts de l'ordre de \$2 millions. Tout comme la population, les employés sont en droit de connaître les recommandations qui en émanent. Les syndicats se demandent si le ministère de la Santé et des Services Sociaux ne cherche pas à étouffer cette affaire entre autres pour des raisons politiques », a déclaré, hier, M. Yves Lessard, président de la FAS-CSN.

Le commissaire-enquêteur, Me Mario Bilodeau, a remis son rapport au ministre Thérèse Lavoie-Roux au début du mois de juin dernier. Cette dernière l'a ensuite transmis au ministre de la Justice, Me Herbert Marx, qui doit décider s'il y a lieu d'entamer des poursuites judiciaires.

« Le rapport est toujours à l'étude au servi-

ce des affaires criminelles. Cela pourrait prendre quelques semaines avant que M. Marx adresse son avis au ministre Lavoie-Roux », a affirmé à LA PRESSE Mme Carole Richard, attachée au cabinet du ministre de la Justice.

Cinq mois se sont déjà écoulés depuis la remise du document. Rien n'a transpiré de son contenu à plusieurs égards incriminant pour l'ancienne direction du CLSC de Pointe-aux-Trembles. Des révélations accablantes durant la tenue des audiences de la commission Bilodeau ont en effet mené, en février dernier, à la démission du directeur général Marc Lavallée et de l'un de ses cadres, Pierre-Normand Lachapelle.

Le président de la FAS-CSN trouve donc « inquiétants » les délais du gouvernement à rendre public le rapport d'enquête. Rien n'a transpiré de son contenu. Le conseiller juridique du syndicat, Me Maurice Sauvé a tenté en vain d'en percer le secret en se prévalant de la loi d'accès à l'information.

Il entend en appeler du refus à lui communiquer le document auprès de la Commission d'accès à l'information. « Le gouvernement pourrait à tout le moins publier les recommandations qui ne touchent pas aux

éléments de nature criminelle », a ajouté M. Lessard.

À ses yeux, le retour à la normale au CLSC J.-Octave-Roussin n'a pas effacé les séquelles humaines du régime de « corruption et de terreur » vécu par le personnel pendant plusieurs années, et n'élimine pas non plus la possibilité que pareille situation se répète ailleurs. Sur ce point, M. Lessard a pointé du doigt le CLSC Katéri à Candiac où le directeur Claude Langlois a récemment démissionné « en toute impunité ».

Voilà pourquoi il tarde à la FAS-CSN de savoir si Me Bilodeau a fait écho à ses propres recommandations, soumises lors des audiences. Le groupement syndical demandait notamment : de rajuster les lois actuelles afin « d'encadrer » les pouvoirs des directeurs généraux des divers établissements des affaires sociales, d'ostraciser le Dr Lavallée de ce réseau.

Il formulait une autre exigence, soit que le ministère de la Santé s'engage à réparer rétroactivement par diverses compensations les préjudices subis par une douzaine d'employés syndiqués ou cadres sous le règne du Dr Lavallée. Parmi ceux-là, figurent les noms des personnes qui se sont succédées à la présidence du syndicat CSN local.

Fermeture du pont entre Havre des Îles et l'île Paton

Le maire de Laval a ordonné, hier soir, la fermeture immédiate à toute circulation du pont qui relie Havre des Îles et l'île Paton à cause du danger qu'il représente.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Claude Lefebvre s'est prévalu de l'article 573,2 de la Loi des cités et villes qui accorde à un maire le pouvoir de faire des dépenses et d'ordonner des travaux immédiats lorsqu'il y a urgence. Le pont fermé est connu sous nom de pont Promenade Paton et on y accède par la chemin Promenade des Îles.

Ce pont d'une longueur de plus de 200 pieds supporte à chaque jour 3 000 automobiles conduites par des résidents de Havre des Îles et de l'île Paton qui se rendent et qui reviennent de leur travail. Il a près de 23 ans d'âge.

Inspection de routine

Ce sont des experts du Groupe Dessau qui ont constaté, lors d'une inspection de routine, qu'il y avait des dangers d'effondrement durant la journée.

Mis au courant de la situation, le maire Lefebvre a informé les membres de conseil municipal lors de leur réunion mensuelle qu'il ordonnait la fermeture du pont.

Selon des informations obtenues à l'hôtel de ville, du sel se serait infiltré dans le tablier du pont et aurait endommagé le béton.

Un porte-parole de la direction générale de la ville a déclaré que des pieux en métal seront installés dans l'eau et que des poutres seront placées sous le tablier du pont afin de remédier à la situation temporairement. Ces travaux vont probablement durer trois semaines.

Par la suite, la circulation reprendra sur le pont pour être interrompue à nouveau au printemps alors que seront effectués d'autres travaux.

Pour les prochaines semaines, les résidents touchés par cette fermeture devront emprunter le pont des Cageux situé dans la partie est et l'autre pont à l'extrémité ouest.

Afin d'aider la circulation automobile sur le pont des Cageux, le maire Lefebvre a interdit la circulation lourde.

OFFREZ-VOUS LE GRAND

LE TRAIN... DE VIE...

...À OTTAWA!

MONTRÉAL/OTTAWA Escapades à partir de **53\$***

Qui pourrait résister au grand traitement royal? Qui refuserait de se faire servir le petit déjeuner au lit? Qui ne s'offrirait pas un spectacle grandiose au Centre National des Arts? Et les restaurants, le marché, les boutiques d'avant-garde? Bien des Montréalais s'y rendent et réalisent qu'Ottawa a vraiment changé.

Et une Escapade VIA Rail transformera votre séjour en véritables mini-vacances. VIA s'occupera du transport, de l'hôtel et des activités de votre choix. Le tout aux dates qui vous conviennent et à un prix bien invitant.

Laissez VIA Rail vous transporter sur toute la ligne! N'hésitez plus, offrez-vous le grand train de vie et téléphonez-nous dès maintenant! On vous attend.

*Prix minimum par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date du départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez réaliser grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.



Pour vos réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA Rail au **871-1331**

ONTARIO
Irresistible!

Pour en savoir plus sur les destinations de l'Ontario, téléphonez, sans frais, à notre service francophone d'informations au **1-800-268-3736**

C.M. MICHAUD
Le rendez-vous des grandes marques de l'heure

BAUME & MERCIER • BULOVA
CITIZEN • CONCORD • OMEGA
SALE • MICHEL HERBELIN • MOVADO
MEGA • PIAGET • PULSAR • RAYMOND
SEIKO • RAYMOND WEIL • BULOVA • MICHAUD
MOVADO • CORUM • LASSALE • MICHAUD

C.M. Michaud vous propose la plus importante collection de montres prestigieuses au pays. **15 marques** et plus de **2,000 modèles** sous le même toit. Aucun autre bijoutier n'offre autant de choix. Votre prochaine montre vous attend chez C.M. Michaud. Soyez au rendez-vous.

Profitez de notre Plan mise de côté pour Noël. Principales cartes de crédit acceptées.

Bijouterie C.M. Michaud
937 est, rue Bélanger, Montréal, QC H2S 1G9
(514) 279-4527

Pour les meilleurs prix

40%

SEIKO LASSALE

DE RABAIS*

C.M. MICHAUD secoue les prix!

Pour un temps limité, C.M. Michaud vous offre 40% de rabais* sur les montres Seiko!

Et chez C.M. Michaud, ce n'est pas le choix qui manque pour elle et lui. Venez choisir la vôtre sans tarder. Avec C.M. Michaud, tout le monde peut posséder sa **SEIKO**.

*Rabais sur notre prix affiché original. Profitez de notre Plan mise de côté pour Noël. Principales cartes de crédit acceptées.



Pour les meilleurs prix



Bijouterie C.M. Michaud
937 est, rue Bélanger, Montréal, QC H2S 1G9
(514) 279-4527

Ici
et partout
à travers le pays.



Le nouveau Montréal Trust.

Un éventail complet de services financiers: du courtage immobilier aux comptes d'épargne; de l'administration de successions aux prêts hypothécaires; des REER aux services fiduciaires aux entreprises; des caisses de retraite aux prêts aux administrations publiques. Offerts à travers 125 succursales et bureaux d'un bout à l'autre du pays.

C'est le nouveau Montréal Trust! L'une des sociétés financières qui croît le plus rapidement au Canada.

Croissance spectaculaire, avec la récente

acquisition du Crédit Foncier. Résultat? Un bilan de près de \$7 milliards. Plus de \$30 milliards de biens sous administration. Un portefeuille de prêts de \$4 milliards. Presque \$6 milliards de comptes d'épargne et de dépôts à terme. Quelque \$1,2 milliard d'opérations de courtage immobilier.

Dimension. Envergure. Innovation. Crédit Foncier. Voilà le nouveau Montréal Trust! L'institution qui évolue au rythme des besoins de ses clients et qui établit de nouvelles normes en matière de services financiers au Canada.



Montréal Trust

PRENEZ DELTA

Boston Les seuls vols sans escale		Philadelphie Départs - matin, midi et soir	
Départ de Montréal	Arrivée à Boston	Départ de Montréal	Arrivée à Philadelphie
7h00	8h00 sans escale	7h00	9h35
10h35	11h35 sans escale	10h35	13h27
13h50	14h50 sans escale	15h55*	18h35 UE Dir.
15h55	16h55 sans escale	18h15	21h05
18h15	19h15 sans escale		

Washington-National Les vols du matin et de l'après-midi		Atlanta 4 vols par jour	
Départ de Montréal	Arrivée à Washington	Départ de Montréal	Arrivée à Atlanta
10h35	13h35 An UE Dir.	7h00	11h00
13h50	17h24 An	10h35	14h30
		13h50	17h55 UE Dir.
		18h15	22h25 UE Dir.

Vols avec correspondances sauf dans les cas de vols sans escale et directs.
 *sauf le samedi UE: Une escale. An: Aeroport national. Dir.: Vol direct.

Tous les départs de l'aéroport de Dorval. Pour réserver ou obtenir de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 337-5520. Horaires sous réserve de changement sans préavis. (Détenant d'un permis du Québec).

Voyez notre billetterie au coeur du centre-ville de Montréal, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Peel.



DELTA, QUELLE ÉQUIPE!™

© 1986 Delta Air Lines Inc.

DROGUES ET ALCOOLS

Les tests de dépistage sont permis mais ne doivent pas entraîner de discrimination

■ OTTAWA — Rien n'empêche la tenue d'exams visant à déterminer si quelqu'un fait usage de drogues illégales, tant qu'ils n'entraînent aucune discrimination. C'est ce qu'a indiqué un porte-parole de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Ed Scallen.

MARIE TISON de la Presse Canadienne

Dans un sondage Gallup publié hier, une majorité de Canadiens se sont prononcés en faveur de tels tests pour les personnes investies de responsabilités spéciales, comme les enseignants et les politiciens. Environ la moitié des Canadiens estiment que les employeurs devraient avoir le droit de faire examiner leurs employés pour savoir s'ils utilisent des drogues illégales.

En fait, la Loi canadienne sur les droits de la personne n'empêche pas les employeurs de poser des questions et de demander la tenue de tels examens, même si cela peut être interprété comme une intrusion dans sa vie privée, a déclaré M. Scallen, chef de l'information et de la production de la commission.

Pendant, il est interdit de discriminer quelqu'un à partir des résultats de ces tests.

La dépendance passée ou présente à la drogue ou à l'alcool est un motif illicite de discrimination depuis 1983, a expliqué M. Scallen.

Confidentialité

La Commission canadienne des droits de la personne a recommandé aux employeurs de faire en

sorte que les résultats des tests de dépistage demeurent confidentiels.

Elle leur a également recommandé de ne soumettre aux tests que leurs employés actuels et les personnes à qui ils ont offert officiellement un emploi.

Cette solution réduit le nombre de personnes à tester d'une part, et élimine d'autre part les apparences de discrimination, a affirmé M. Scallen.

Il n'est pas question de refuser un emploi à quelqu'un ou de renvoyer un employé parce qu'il souffre d'une dépendance à l'alcool ou aux drogues, mais il existe des exceptions bien précises, a-t-il ajouté.

La fardeau de la preuve incombe alors à l'employeur.

Il doit démontrer que la dépendance à un produit particulier empêche l'employé d'accomplir sa tâche de façon sécuritaire, efficace et fiable.

Évidemment, l'employeur ne peut soumettre aux mêmes restrictions des pilotes de ligne et des préposés à la billetterie, a ajouté M. Scallen.

L'examen lui-même doit être fiable et précis.

Réhabilitation

Et même si l'employeur réussit à établir que de telles exigences sont justifiées, et que l'examen d'un employé démontre une dépendance, il devra encore faire un effort raisonnable pour adapter le poste, ou encore aider l'employé à se réhabiliter.

La dépendance à l'alcool et aux drogues est un motif de discrimination illicite tellement récent que la Commission canadienne des droits de la personne n'a pas encore eu à se prononcer sur de tels cas, a-t-il indiqué.

Grève de 24 heures des travailleurs des garderies

■ Les travailleurs d'une quarantaine de garderies de la région de Montréal et de la Rivière-Sud, syndiqués dans la CSN, font une grève de 24 heures aujourd'hui pour appuyer leurs revendications auprès de leur employeur, le gouvernement.

Un porte-parole syndical a indiqué hier que cet arrêt de travail touche environ 240 enfants, dont les parents devront se débrouiller autrement. Par contre, s'ils sont dans l'impossibilité de le faire, ils peuvent compter sur un service de garde essentiel.

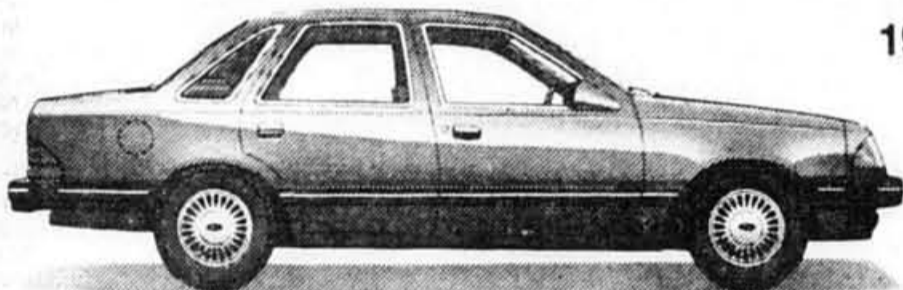
Les grévistes d'un jour veulent que le gouvernement, qui maintient toujours son offre de hausser de 3,5 p. cent les salaires de ses 300 000 salariés, délègue un interlocuteur crédible pour négocier les salaires et les avantages sociaux.

LOUER OU NE PAS LOUER? CRÉDIT FORD A LA RÉPONSE.

Voici quatre bonnes raisons qui expliquent pourquoi :

1. C'est pratique. Vous ne payez que pour l'utilisation que vous en faites, vous n'avez pas à payer le plein prix du véhicule.
2. Vous n'avez pas à vous soucier de la vente du véhicule à la fin du bail.
3. La location vous permet de conserver vos économies et d'utiliser votre crédit pour d'autres fins.
4. Les gens d'affaires qui ont adopté la location apprécient les dossiers simplifiés, aux fins d'impôt.

* Selon un bail forfaitaire de 48 mois. (Un bail forfaitaire avec option d'achat est aussi offert). Transport, taxe de vente, immatriculation et assurances non compris. Allocation normale de kilométrage de 108000 km sans supplément. L'usure en sus et tout l'entretien sont aux frais du locataire. Il s'agit d'une offre spéciale d'une durée limitée.



1987 TOPAZ
à partir de
212\$



1986 CAPRI
à partir de
206\$



1987 TRACER
à partir de
178\$

* Un dépôt de garantie remboursable ainsi que le paiement de location pour le premier mois doivent être versés à l'avance.
 * La transaction de location est sujette à l'approbation de crédit et aux conditions d'assurabilité en vertu des exigences de Crédit Ford.



**COUSINEAU
GABOURY**



10200, RUE ST-LAURENT TÉL.: 384-4000

C'EST POUR VOUS!

SUIVEZ LE CHEF DE FILE DE LA TÉLÉPHONE CELLULAIRE... MOTOROLA!



4500L

- Répondre à l'appel de l'innovation des années quatre-vingt en vous procurant un téléphone cellulaire Motorola.
- Fabriqué selon des normes industrielles rigoureuses, le 4500L multifonctionnel est un bourreau de travail. Son module monobloc de commande s'installe presque partout. Le clavier anté-laboussures en silicone et les commandes spécialisées facilitent son utilisation.
- Module monobloc de commande muni d'un haut-parleur interne d'appel.
- Affichage 10 chiffres D.E.L. et entrée-défilement 24 chiffres.
- 101 adresses de mémoire.
- Restriction d'acheminement d'appel.

LOCATION-ACQUISITION

LE FORFAIT-LOCATION COMPREND 18 HEURES DE COMMUNICATION. Chaque mois, vous recevez 30 minutes de temps de communication et cela, pendant toute la durée de location de 36 mois. INSTALLATION du téléphone et antenne à montage sur verre. Garantie totale de 3 ans. ET POUR 1\$ SEULEMENT, VOUS POURREZ ACQUÉRIR LE TÉLÉPHONE à la fin de la durée de location de 36 mois.

89,95\$
PAR MOIS

Fondé sur une location de 36 mois prévoyant un versement initial de 500 \$.



MOTOROLA CELLULAIRE

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au 1-800-268-3344

Représentant agréé de



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

« Le temps n'est pas au changement »

— Drapeau

Les élections municipales dans les villes de Québec dimanche, qui ont dans la majorité des cas reporté les équipes déjà au pouvoir, prouvent que le climat est à la stabilité et non pas au changement, a dit hier soir le maire Jean Drapeau.

ANDRÉ NOËL

M. Drapeau a entrepris une tournée des quartiers de Montréal pour soutenir le Parti civique et son chef, Claude Dupras. Hier soir, il s'est rendu dans les districts de Saint-Jacques (centre-sud) et de Saint-Henri (sud-ouest).

Le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal, Jean Doré, « n'a fait que répéter et répéter qu'il y avait une obligation de changer, mais le reste de la province a prouvé que ce n'est pas le temps », a dit M. Drapeau.

« C'est le temps des gens d'expérience, à moins qu'on ait des raisons très graves. Quand le Parti civique a été élu pour la première fois il y a 26 ans, la situation était pénible à Montréal.

« On a traversé ça, on savait vraiment ce qu'il fallait faire, le public nous a fait confiance, et la ville de Montréal s'est développée comme rarement on avait vu. On a surmonté toutes les difficultés parce qu'il y avait dans l'administration municipale des gens du Parti civique. »

M. Drapeau a déclaré que les promesses de M. Doré plongeraient Montréal dans de graves difficultés.

« Ne soyez pas dupes de ce beau langage. Ce qu'il promet en ce moment, il n'a pas les moyens de le payer. Ce n'est pas le RCM qui va payer ça, ce sont les citoyens.

« C'est notre devoir de vous le dire. Nous vous le disons, nous ne cherchons pas à vous faire peur, mais s'il fallait qu'un malheur arrive et que ce parti là soit porté au pouvoir, les citoyens de Montréal ne pourront pas dire qu'on ne vous l'avait pas dit.

« Si de votre maison vous voyez un automobiliste qui ne voit pas le train qui va traverser le passage à niveau, vous faites quelque chose. Eh bien nous, on voit le train qui s'en vient, et on vous le dit ! »

Environ 70 personnes sont venues soutenir le Parti civique dans Saint-Jacques, et une cinquantaine d'autres dans Saint-Henri.

M. Dupras a dit que M. Drapeau était le second fondateur de Montréal, après Sieur Chomedey de Maisonneuve. Poursuivant le discours du maire, il a affirmé que lui ne faisait pas de promesses qu'il ne pourrait pas remplir.

Dans Saint-Henri, le président du comité exécutif, Yvon Lamarre, s'est déclaré confiant que les électeurs feraient mentir les sondages, en particulier celui qu'a publié LA PRESSE samedi et qui démontre que la vague du RCM pourrait englober même les châteaux forts du Parti civique comme le Sud-Ouest.



Accompagné de Claude Dupras, le maire Jean Drapeau a dit qu'il devait mettre les Montréalais en garde contre les « belles promesses » du RCM.

photo Bernard Breault, LA PRESSE

Dupras : « Je connais mes dossiers »

Le candidat du Parti civique à la mairie, Claude Dupras, a mis son adversaire au défi de démontrer qu'il connaît mieux ses dossiers que lui.

ANDRÉ NOËL

« Ça fait quatre mois que je suis en politique municipale, je les connais mes dossiers », a dit M. Dupras au cours d'une conférence de presse sur l'habitation, hier.

Mais on peut douter des connaissances du candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal, Jean Doré, a-t-il ajouté en substance.

« Prenez le festival de jazz. Le chef de l'autre parti (M. Doré, que nomme rarement M. Dupras) voulait que la ville donne \$80 000 aux organisateurs pour éponger leur déficit. Finalement, ce déficit est tombé à \$35 000. »

« Même chose avec la mare de goudron à

Rivière-des-Prairies. Le RCM voulait que la ville débourse \$500 000 pour le nettoyage. Finalement, grâce à une entente, le nettoyage va se faire, mais la ville ne déboursa rien. »

« Le chef de l'autre parti a dit que 600 policiers font du travail de bureau... le chef de police, Roland Bourget, m'a dit cette fin de semaine qu'il y en a seulement 100. »

« Il (M. Doré) a dit aussi qu'il avait l'appui de Gerry Weiner (ministre d'État à l'immigration). Mais on vient d'apprendre que c'est faux. »

« Il a dit aussi au Publicité Club qu'il n'y avait pas une seule revue pour amener des congrès à Montréal. En vérité, il y en a plusieurs. »

M. Dupras a répété qu'il aimerait avoir un débat à la radio avec M. Doré. Le chef du RCM a décliné l'offre, ce week-end, en affirmant qu'il y a déjà eu un débat à la télévision et que son horaire personnel est très serré.

M. Dupras estime qu'il a bien paru au débat télévisé. Un sondage, qui devrait être publié demain, pourrait indiquer s'il a raison ou non.

Le chef du Parti civique a par ailleurs défendu sa politique d'habitation au cours d'une conférence de presse tenue dans une résidence de personnes âgées près du métro Cadillac, dans l'est de la ville.

Le Parti civique compte poursuivre l'opération 20 000 logements par la mise en chantier de 10 000 unités supplémentaires.

M. Dupras veut aussi limiter les hausses de taxes sur les maisons qui viennent d'être renovées; plafonner les taxes pour les personnes âgées et favoriser leur co-habitation; chercher des subventions pour aider les personnes pauvres à rester dans leur logement; maintenir le moratoire sur la conversion des logements en co-proprieté; et, enfin, fournir des abris aux sans-logis.

JEAN DORÉ AUX HÉC

Montréal veut tourner la page

Tandis que son adversaire entreprenait hier un blitz à travers la ville, Jean Doré, chef du RCM, comptait les jours qui le séparent de la mairie de Montréal, persuadé que les Montréalais veulent tourner la page avec lui.

MARIANE FAVREAU

Hier, il a résumé les propositions de son parti sur le développement économique de Montréal, devant des étudiants de l'École des hautes études commerciales, envisageant déjà l'installation à Montréal de l'Agence spatiale canadienne.

Pour M. Doré, le fait que Montréal ait obtenu le contrat de l'entretien des avions de combat F-18 n'est qu'un commencement. « On possède maintenant une masse critique pour générer d'autres investissements en aéronautique et en aérospatiale », estime le chef du RCM.

Aussi, croit-il que « la région de Montréal est toute désignée pour accueillir le siège de l'Agence spatiale canadienne qui créerait du travail pour à peu près 200 personnes par an en recherche et développement. Ce serait un stimulant pour d'autres entreprises, pense-t-il, et cela consacrerait la vocation de Montréal comme chef de file dans le secteur. »

Le chef du RCM, qui était accompagné du conseiller Pierre Yves Melançon, a par ailleurs

déclaré qu'il n'est pas suffisant d'attirer des méga-projets pour relancer l'économie. Il estime qu'à l'instar de Boston Montréal doit savoir tirer parti de ses res-

sources universitaires et susciter des « interfaces » entre entreprises et universités au chapitre de la recherche et du développement.

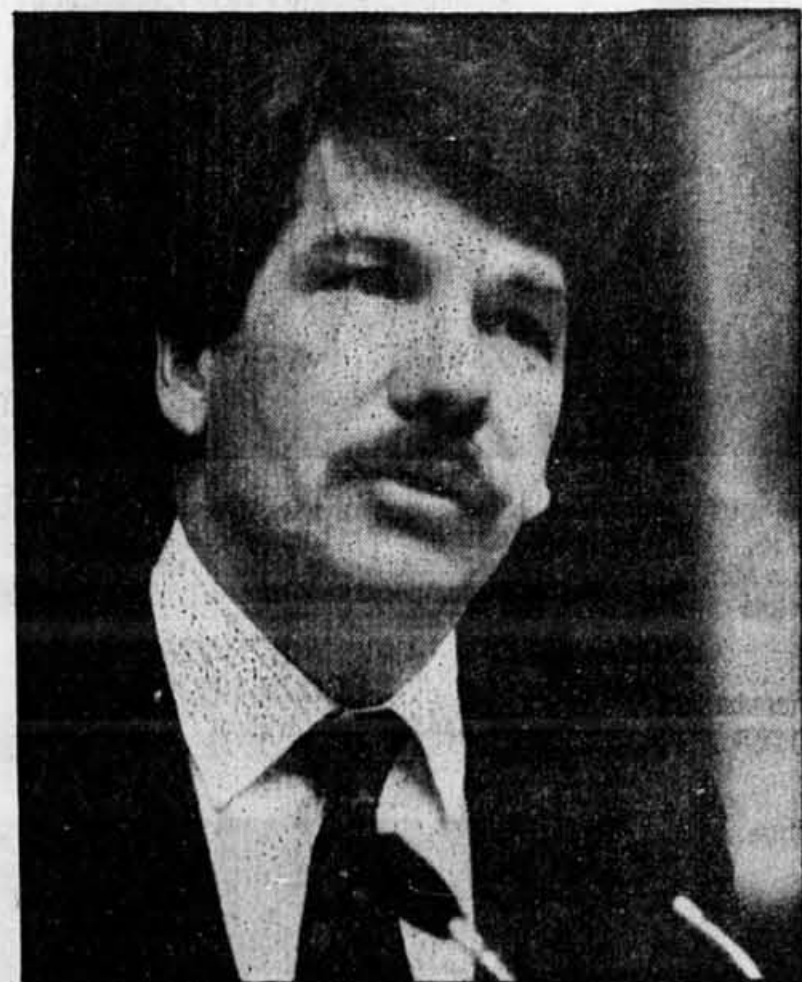
En réponse à une question, M. Doré a assuré les 75 étudiants présents que son parti a mis au point son plan d'action pour les jours et les mois suivant une victoire à la mairie. Il a parlé de « planification stratégique » mais il n'en a rien dévoilé.

« Aujourd'hui, voilà 9 527 jours consécutifs que le Parti civique est au pouvoir à l'hôtel de ville. Dimanche, ça fera 9 532 jours, ou 26 ans et quelques semaines. Montréal veut tourner la page », avait-il indiqué au début de son allocution.

Interrogé sur la protection du Mont-Royal, il a répété qu'il voudrait établir un plan directeur pour les abords, imposer un moratoire sur toute construction et en arriver à des ententes avec les propriétaires concernés.

Il songe à négocier des droits de passages d'un domaine à l'autre (de l'U. de M. au cimetière, par exemple) et il s'inquiète d'un projet de construction, du côté de la rue Redpath, qui entraînera la destruction de 200 arbres.

Enfin, les étudiants ont voulu lui faire préciser sa position sur la langue française. « Nous voulons que Montréal soit une ville française tout en permettant aux minorités d'être aussi partie prenante de la vie montréalaise, de dire M. Doré. Et nous voulons leur faire une place dans la fonction publique. »



Jean Doré aux HÉC.

photo Luc Perrault, LA PRESSE

L'épreuve du budget de la CUM attend les nouveaux élus

Chaque année, dans l'île de Montréal, peu de temps après les élections municipales, les élus — anciens comme nouveaux — sont appelés à débattre

FLORIAN BERNARD

le budget de la police, du transport en commun et des autres services de la CUM. Ce budget, qui tournera cette année aux alentours des \$700 millions, constitue la première grande épreuve pour les élus. Les premières séances débiteront au début de décembre.

Entre-temps, les nouveaux élus ont pris une journée ou deux de repos avant leur assermentation. Plusieurs maires reportés au pouvoir n'étaient pas à l'hôtel de ville. A Saint-Leonard, toutefois, tôt hier matin, le maire Raymond Renaud était à son bureau pour étudier divers dossiers reliés à la prochaine séance du conseil.

A Saint-Laurent, l'un des élus de dimanche, M. Irving Grundman, était disponible. Il a déclaré que, malgré l'apreté de la lutte qui vient de se terminer, l'équipe du maire Laurin invitera les deux élus de l'opposition à oublier le bataillon électoral et à travailler dans un esprit d'équipe « dans l'intérêt de tous les citoyens ». M. Grundman a ajouté qu'en ce qui le concerne, tous les élus méritent le respect. « C'est la population qui leur a confié un

mandat et nous devons respecter cette décision », a-t-il dit.

Le maire de Lachine, M. Guy Descary, a transmis pour sa part ses félicitations aux nouveaux élus de dimanche. Il s'est dit très heureux de la réélection des maires sortants. « Les contribuables ont fait confiance aux équipes en place. C'est une preuve de la qualité et de l'expérience des hommes et des femmes qui dirigent les villes de l'île de Montréal », a-t-il déclaré.

L'un des principaux candidats défaits, M. Germain Leduc, de Saint-Laurent, était absent de son bureau pour une journée ou deux. Une secrétaire a déclaré qu'il était allé rencontrer un client à l'extérieur de Montréal. Depuis les résultats de dimanche, M. Leduc n'a fait aucune déclaration publique.

A Saint-Leonard, c'est un balayeur qui a répondu au comité central du principal challenger, M. Tony Iammatteo. Personne n'était disponible pour formuler des commentaires.

A Sainte-Anne-de-Bellevue, il y aura un recomptage dans l'un des quartiers où les deux candidats, Michel Brisebois et Guillaume de Chantal, sont arrivés ex-aequo avec chacun 166 voix. Si cette égalité est maintenue, il faudra procéder à une élection complémentaire pour déterminer un gagnant.

RIVE-SUD

Lassitude après une campagne épuisante

Les diverses troupes de la Rive-Sud, qui se sont livrées un long combat électoral depuis la rentrée d'automne, s'étaient repliées dans leur tanière respective, hier, au lendemain d'une journée d'élections qui s'est partout déroulée dans l'ordre et le calme.

PIERRE BELLEMARE

Gagnants comme perdants, tous ressentaient une réelle fatigue et parfois même un commencement d'épuisement. Le maire réélu à Longueuil, Jacques Finet, n'a fait que deux brèves apparitions à son bureau de l'hôtel de ville, l'une en matinée, l'autre en après-midi.

Il avait à peine la force de répondre aux questions. Exemple. L'assermentation des nouveaux élus, c'est pour quand? « Ah! Je ne le sais pas trop. Quelque part la semaine prochaine. On vous informera là-dessus dans les prochains jours. »

M. Finet semblait visiblement à bout de forces, lui qui a complètement balayé les 19 districts de la ville, ainsi qu'il le souhaitait, en plus de recueillir 80,1 p. cent des suffrages à la mairie.

Entre-temps, le conseiller de l'opposition, Jacques Bouchard, battu dimanche, après vingt ans de vie municipale, arpentait les bureaux de l'hôtel de ville, pour saluer une dernière fois le personnel de l'édifice de la rue Saint-Charles.

S'efforçant de garder son hu-

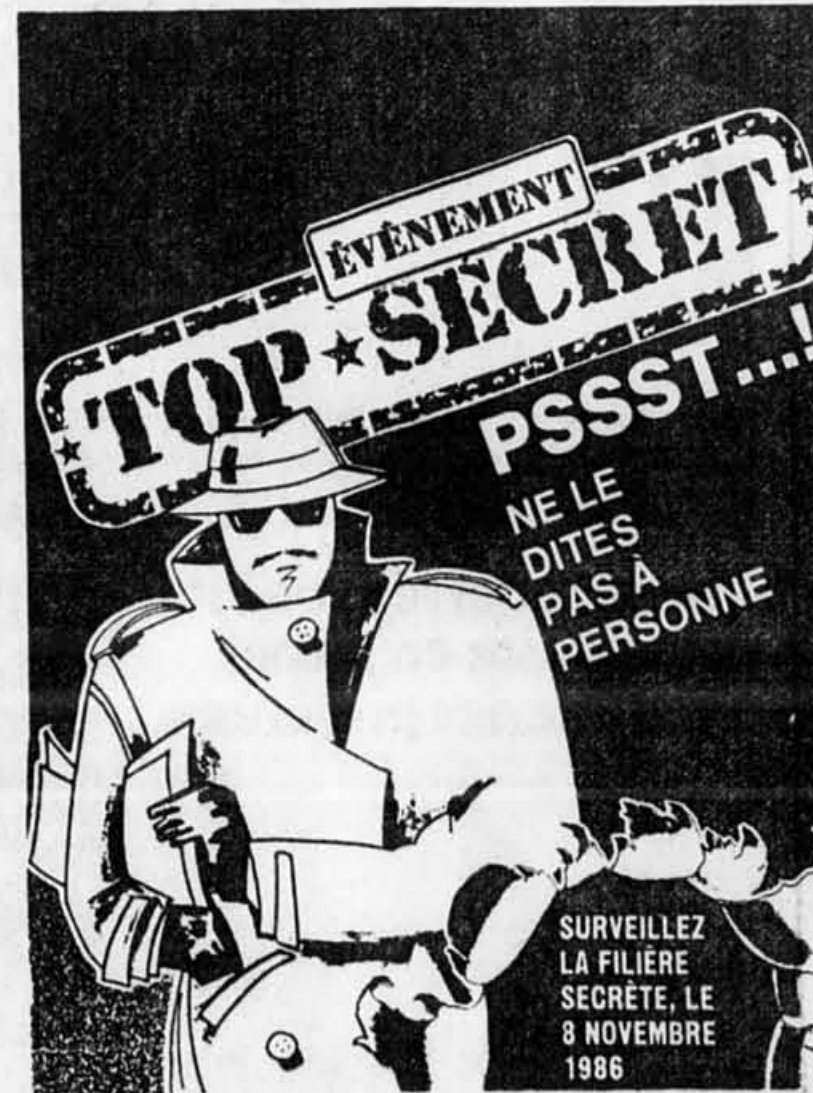
meur légendaire, M. Bouchard dégageait tout de même l'expression d'un employé loyal, qu'on vient soudainement de remercié de ses services... après vingt ans de dévouement.

Cependant, moins de vingt-quatre heures après le dépouillement du scrutin, un groupe de Saint-Lambert, qui affirme regrouper quelques dizaines de personnes, a déjà entrepris une campagne de dénigrement dirigée contre le nouveau maire, Thomas Eric Sharp.

On fait actuellement circuler une lettre qui tend à démontrer le soi-disant manque de représentativité de M. Sharp à l'égard de la population. Il semble évident que l'échec de Mme Michele Lortie, à la mairie, continue de faire grincer les dents, surtout parmi les plus chauds partisans de l'épouse du PDG de Proviso.

A Boucherville, le camp de Jacques Saint-Germain a accepté dans la dignité la défaite aux mains du maire sortant, Hugues Aubertin. Mais là aussi, on épiera les moindres gestes de la nouvelle équipe, selon une confidence de Richard Néron, bras droit du candidat Saint-Germain.

Quant au maire de Greenfield Park, Stephen Olynyk, il ne peut que se réjouir, en constatant l'élection de ses six candidats autour de la table du conseil. Même situation à Brossard, où le maire réélu, George Lepage, administrera la ville avec l'aide de ses dix conseillers, tous des candidats élus de l'Équipe populaire.



À défaut d'entente avec les manufacturiers, Ottawa contrôlera l'usage du tabac

■ OTTAWA (PC) — Après des mois de discussions sporadiques infructueuses avec les grands manufacturiers de cigarettes du pays, le ministre canadien de la Santé, Jake Epp, a décidé de proposer des mesures de son cru en vue de contrôler l'usage du tabac.

Le ministre a déclaré hier aux journalistes qu'il avait avisé les compagnies de sa décision par télégramme et qu'il soumettrait sous peu à ses collègues du cabinet un programme d'action, qu'il n'a pas voulu préciser.

Le ministre et des membres du

Conseil canadien des manufacturiers de tabac se sont rencontrés à quelques reprises, ces derniers mois, pour discuter des règles que se sont données les compagnies de tabac.

Insatisfait d'une première série de rencontres, au début de l'été, M. Epp avait demandé à l'industrie de lui soumettre des propositions révisées avant vendredi, ce qui n'a pas été fait.

Le porte-parole du Conseil, M. Jean Claval, a dit que son organisme aimerait obtenir un nouveau délai.

Le ministre fait l'objet des

pressions des organismes de santé et des groupes anti-tabagisme afin qu'il élabore un programme visant à dissuader les Canadiens de fumer, notamment par l'interdiction de toute publicité, l'imposition de taxes sur le tabac et une aide financière aux fermiers désireux de se recycler dans d'autres cultures, ainsi que des lois de protection des droits des non-fumeurs.

L'industrie s'est donnée une sorte de « code d'éthique » volontaire, mais les groupes anti-tabagisme affirment que ce code n'est pas respecté.

Quatre arrestations et saisie d'armes

■ La police de Laval a arrêté hier trois hommes et une femme, âgés de 19 à 25 ans, dans un logement du quartier Laval-Des-Rapides où ils ont découvert plusieurs armes.

Les policiers n'écartaient pas la possibilité que ces personnes soient liées de près à la spectaculaire évasion de cinq détenus l'été dernier au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Le sergent Gilles Moreau a expliqué que le coup de filet avait été rendu possible après une vérification de routine qui a permis de retrouver une automobile volée en Gaspésie.

En vente maintenant

Semez... récoltez

Achetez vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada; c'est l'un de vos meilleurs placements.



PROFITABLES

- 7% d'intérêt la première année.
- Taux minimum garanti de 5% chacune des 6 années suivantes jusqu'à l'échéance.

7³/₄%

la première année

LIMITE D'ACHAT

- 75 000 \$ par personne.
- Pour les détenteurs d'obligations des émissions S-32 émises en 1977 et S-34 émises en 1979, 75 000 \$ plus le montant correspondant à la valeur nominale de ces obligations.

PÉRIODE DE VENTE

- Du 27 octobre au 7 novembre 1986 inclusivement, au comptant, sans avoir à payer l'intérêt couru.

Le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

SÛRES ET FACILES À ENCAISSER

- Garanties par le gouvernement du Canada.
- Encaissables en tout temps.
- Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après les trois premiers mois.

Achetez vite les vôtres!



LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

TANT QU'IL EN RESTE!

Voitures neuves Dodge ou Chrysler ou camions Dodge 1986 avec taux de financement aussi bas que

3,9%*

* Acheteurs qualifiés, contrat 24 mois, maximum \$10 000, offre valable pour livraison effectuée avant le 31 déc. 1986.



JEAN-TALON

DODGE CHRYSLER

4070, Jean-Talon Ouest, angle de la Savane

737-1441

Avec Lotomatique, tout ce que vous avez à faire, c'est attendre le facteur...



...vous recevrez vos lots par la poste en jouant à vos loteries préférées.

Grâce au service d'abonnement Lotomatique, vous pouvez jouer au Lotto 6/49, à la Super, au 6/36, au Mise-tôt du 6/36, au Provincial, à l'Inter, à la Mini et vous participez aussi aux lots bonis et aux lots instantanés de ces loteries le cas échéant.

Plus besoin de courir ni d'acheter ni de vérifier vos billets... vous ne manquez aucun tirage non plus avec Lotomatique.

Loto-Québec s'occupe de tout avec Lotomatique... vous n'avez qu'à attendre le facteur.

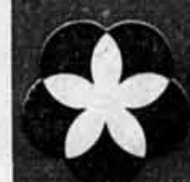
Pour vous abonner, vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'abonnement Lotomatique que vous trouvez dans tous les kiosques de Loto-Québec ou composez simplement, sans frais, l'un des numéros suivants:

à Montréal, 873-7198
à l'extérieur, 1-800-361-8095
et vous recevrez sans frais un certificat d'abonnement.



loto-québec

Sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus, Lotomatique profite à l'une des associations sans but lucratif accréditées de votre région.



Labonne-chance
LOTOMATIQUE